

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMÉRO: 30 ct. - Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Genève: première journée du Conseil ministériel de l'AELE

W. Spühler: L'unité européenne est l'affaire de tous

La session d'automne du Conseil ministériel de l'Association européenne de libre-échange (AELE) s'est ouverte jeudi à Genève, au siège de l'association. Cette journée a été consacrée essentiellement aux problèmes de l'intégration économique européenne et des échanges internationaux, après que le conseil, unanime, eut adressé par télégramme ses vœux de prompt rétablissement à M. Hans Schaffner, chef du Département fédéral de l'économie publique.

Tous les pays ont exprimé l'espoir que les communautés européennes s'ouvriraient à un élargissement du Marché commun et favoriseraient une solution d'ensemble. La délégation britannique a fait preuve à cet égard d'optimisme, alors que celle du Danemark montrait plus de retenue.

Pour sa part, Willy Spühler, chef du Département politique fédéral, a estimé que la réunion au sommet des six pays du Marché commun, dans dix jours à La Haye, devrait donner de nouvelles impulsions à l'intégration européenne.

Les obstacles économiques et institutionnels sont nombreux, a constaté W. Spühler mais il ne faut pas se décourager pour autant. L'AELE doit continuer à rechercher une solution qui donne à tous les pays membres de l'association la possibilité de participer d'une manière ou d'une autre à un marché européen. Au travers de cette solution, l'AELE devra, d'autre part, préserver le libre-échange établi entre ses membres, car les réalisations de l'association sont des données de fait, dont on ne peut faire abstraction dans la solution du problème européen.

Relevant, entre autres, la différence faite par le Marché commun, sur la base de considérations formelles et juridiques, entre pays candidats, comme la Grande-Bretagne, et les autres pays intéressés, comme la Suisse, W. Spühler a tenu à souligner que l'apport des pays neutres à la coopération écono-

mique était pour le moins équivalent à celui des pays candidats. Cette distinction est d'autant moins justifiée, a-t-il remarqué, que les communautés européennes ne se sont pas encore engagées dans la voie de l'unification politique et que, selon toute probabilité, la voie économique restera pour une durée indéterminée le secteur principal de l'intégration européenne.

En conclusion, le chef du Département politique s'est prononcé pour une coopération étroite, continue et engagée le plus tôt possible, lors des discussions et négociations avec le Marché commun.

L'étalement des négociations, dû à des raisons techniques et pratiques, ne devra pas, a relevé W. Spühler, porter préjudice aux pays dont les négociations avec le Marché commun ne commencent pas en même temps que les autres.

M. JOLLES: LUTTER CONTRE LE PROTECTIONNISME

M. Jolles, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'économie politique, qui dirige avec W. Spühler la délégation suisse, a, ensuite, dans un second débat consacré aux échanges internationaux, mis l'accent sur la relation qui existe, et qui doit être reconnue entre, d'une part, la coopération régionale et la libéralisation du commerce, et, d'autre part, la politique des échanges internationaux.

Il faut éviter un retour aux tendances protectionnistes, a souligné M. Jolles, en constatant que le président Nixon n'a pas encore soumis au Congrès américain le projet de loi attendu sur le commerce extérieur. Cette loi devrait donner au Gouvernement américain plus de liberté de mouvement en matière de politique des échanges internationaux. Cette nouvelle loi créerait aussi les conditions pour l'abolition de l'American selling Price dont dépend notamment la mise en œuvre des résultats du Kennedy Round dans le secteur chimique. Pour M. Jolles, l'AELE, association économique libre et largement ouverte, a la tâche de soutenir, par des initiatives constructives, les efforts des Etats-Unis en faveur du maintien d'une politique libérale dans le domaine des échanges internationaux.



Willy Spühler, chef de la délégation suisse

Bâle-Campagne: On veut se débarrasser d'un professeur objecteur de conscience

A Frenkendorf (BL), on procède actuellement à une collecte de signatures contre un professeur du Gymnase scientifique qui est devenu objecteur de conscience après avoir accompli plusieurs cours de répétition et qui a été condamné pour cela à une peine de prison.

L'auteur de cette campagne estime qu'un objecteur de conscience « peut difficilement être un pédagogue du fait de sa fonction qui est d'éduquer la jeunesse et de défendre certaines valeurs ». M. L. Lejeune, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique du demi-canton de Bâle-Campagne, a réfuté l'assertion selon laquelle le professeur en question aurait

donné prise à la critique au point de vue pédagogique.

Les qualifications pédagogiques de cet enseignant sont bonnes, a affirmé le conseiller d'Etat. En revanche, a ajouté M. Lejeune, on peut se poser la question de l'opportunité de maintenir un professeur dans la région de Bâle-Campagne où les objecteurs de conscience provoquent la désapprobation. Le directeur de l'Instruction publique est persuadé, pour sa part, que l'enseignant contesté pourrait facilement trouver une place équivalente dans une autre région où nulle opposition ne se manifesterait contre lui...

AUJOURD'HUI...

... VENDREDI 7 NOVEMBRE: Aide au Vietnam. Et ne croyez pas que c'est en suivant les dires de je ne sais quel ennemi perfide et acharné des USA que je répète: depuis le début de 1969, la guerre s'est encore intensifiée!

Non! C'est le docteur Kolko, professeur à l'Université de Buffalo, qui déclare: « Avec l'utilisation en masse des bombardiers B52, de nouvelles méthodes de guerre contre la production civile, d'une barbarie sans précédent dans l'histoire de l'humanité, ont été appliquées. Ces avions volent d'habitude à 9000 m. d'altitude et déversent une centaine de bombes, faisant des cratères de 4, 5 et 7 m. Durant les neuf premiers mois de 1968, plus de 2 millions de ces cratères ont été creusés, principalement au Vietnam du Sud; on en dénombre déjà plus d'un million auparavant. Il est impossible, pendant de nombreuses années, de cultiver quoi que ce soit dans les régions ainsi dévastées. » Et c'est J. B. Neilands, professeur de biochimie à l'Université de Berkeley (Californie), qui ajoute: « Le territoire du Vietnam du Sud a subi un déluge de désherbants sans précédent dans l'histoire. (...) Nul ne peut prévoir l'effet que ces désherbants auront sur la population et la future productivité du sol. » (Déclarations de mai 1969, devant la conférence de Stockholm.)

JEANLOUIS CORNUZ.

DEUX MORTS A CAUSE D'UN CHIEN. — Parce que son chien l'avait distraite alors qu'elle roulait au volant de sa voiture entre Willisau et Menzau (LU), M^{me} Frieda Felder, de Hergiswil (NW) s'est tuée jeudi soir. L'accident s'est produit lorsque M^{me} Felder s'est engagée sur le côté gauche de la route et est entrée en collision avec une camionnette roulant en sens inverse. M^{me} Mathilde Sanani-Gähwiler, 75 ans, de Lucerne, qui avait pris place dans la voiture de la propriétaire du chien, est également décédée sur le coup. Le chauffeur de la camionnette a été grièvement blessé.

Cela s'est passé dans notre pays

USS: Appui définitif aux initiatives socialistes

L'Union syndicale suisse a décidé d'appuyer les deux initiatives du Parti socialiste, dont le lancement a été décidé au congrès qui s'est tenu dimanche dernier à Berne. La première réclame l'assurance maladie obligatoire, la seconde le développement de l'AVS en une véritable pension populaire.

Lors de son congrès de Montreux, l'USS avait déjà accepté en principe de soutenir ces initiatives, à condition qu'elles ne soient pas « amendées ultérieurement de façon inacceptable ». Au congrès de Berne, trois modifications ont été apportées. Pour l'assurance maladie, il a été décidé d'inclure les soins dentaires, et de fixer à 80% du gain l'indemnité journalière en cas de maladie de longue durée. Pour l'AVS, il a été décidé de prévoir des dispositions transitoires selon lesquelles le nouveau système entrera en vigueur deux ans après son adoption (trois ans pour l'assurance complémentaire).

L'Union syndicale estime que ces modifications sont acceptables, et elle invite ses membres à signer les deux initiatives.

FILLETTE ÉCRASÉE. — Une petite fille de 6 ans, Edith Waelchli, a été happée par un camion au moment où elle traversait une rue de Bâle. Elle passa sous une roue du lourd véhicule. Transportée à l'Hôpital des Bourgeois, elle ne devait pas tarder à succomber à ses graves blessures.

TUÉE EN TOMBANT DU TRAIN. — Une Yougoslave âgée de 23 ans, M^{lle} Milanka Stankovic, domiciliée à Taverner, est tombée d'un train, jeudi soir, dans un tunnel situé à proximité de la gare de Bellinzone, et a été tuée sur le coup. Le corps de la jeune fille a été découvert par le mécanicien d'un convoi. On suppose que la jeune fille a ouvert la porte du train parce qu'elle se croyait déjà arrivée en gare de Bellinzone.

COLLISION MORTELLE EN VALAIS. — Un tragique accident s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route cantonale valaisanne, entre Tourtemagne et Viège. Une auto conduite par M. Ernest Amacker, d'Agarn, est entrée en collision avec une auto pilotée par M. Louis Heinzmann, de Brigue. L'un des passagers du premier véhicule, M. René Indenkummen, domicilié à Agarn également, a été tué sur le coup. Il était marié et père de six enfants.

PYROMANE FRIBOURGEOIS ARRÊTÉ. — Le pyromane qui, ces jours derniers, avait allumé coup sur coup, à Fribourg, notamment dans le quartier de la Vignettaz, six incendies, a été identifié par la police. Il s'agit d'un garçon de 15 ans, qui a été arrêté après avoir passé des aveux complets. Il sera jugé par la Chambre pénale des mineurs.

UNE RÉGION « EXPLOSIVE »... — D'une déclaration officielle qui a été faite jeudi, il ressort que 65 millions de litres d'essence et 341 millions de litres de mazout sont stockés dans le Mendrisiotto, au Tessin. Les milieux compétents déclarent qu'il s'agit là d'une des plus importantes concentrations de carburants d'Europe.

On se souvient que la commune de Lignoretto s'est récemment insurgée contre cette énorme concentration réalisée sur son sol et les dangers qu'elle représente pour la population. Une marche a même été organisée, dans cette région, en guise de protestation.

FONCTIONNAIRES BERNOIS BLANCHIS. — L'administration de la ville de Berne ne s'est rendue coupable d'aucune corruption. C'est ce qui ressort du rapport d'enquête qui a été présenté jeudi à la presse. L'enquête administrative a été instruite par M. R. Lienhard, président du Tribunal zurichois. Elle porte sur quatre des dix-huit personnes qui se seraient livrées à de prétendues irrégularités.

L'enquête administrative avait été ordonnée à la suite d'une interpellation adressée au législatif bernois au début de l'année 1968 par un conseiller de ville du Parti indépendant. Cette interpellation avait trait à des irrégularités commises par un fonctionnaire de l'Office des assurances. Ce même conseiller de ville avait déclaré plus tard que d'autres irrégularités étaient à déplorer dans l'administration de la ville de Berne.

ACQUITEMENT D'UN BRUYANT COLÉRIQUE. — Le 29 mars dernier, une noce s'était installée dans un établissement public de Vernand-sur-Lausanne. A la suite d'un incident au cours du repas, le tenancier, Paul A., entra en conflit avec le fils de sa femme, qui avait amené la noce. Le jeune homme ayant injurié violemment son beau-père, celui-ci alla chercher son parabellum de 1906 et poursuivit le garçon, qui fila en voiture. Le tenancier tira un coup de revolver en l'air.

S'était-il vraiment rendu coupable de meurtre manqué, comme le disait l'ordonnance de renvoi? Les témoins ont montré qu'il n'en était rien et que le tenancier n'avait pas mis en danger la vie d'autrui: il n'y eut qu'un coup de semonce destiné à faire peur au beau-fils.

Dans ces conditions, le ministère public a abandonné l'accusation et, dans son jugement rendu jeudi, le Tribunal correctionnel de Lausanne a libéré purement et simplement l'accusé — qui entre-temps a vendu son vieux parabellum — tout en mettant à sa charge les frais de la cause.

Encore une entreprise suisse qui passe en mains américaines

L'entreprise Riam S.A., fabrique d'appareils électriques à Prévèrenges-Morges, connue surtout pour ses micro-moteurs et ses rasoirs électriques, vient d'être rachetée par la société Rissell S. A., à Zoug, dont les capitaux sont en majorité américains. Le Conseil d'administration de Riam S. A. sera composé de trois Suisses et de deux Américains, M. Max Ammann restant président.

L'entreprise occupe environ 150 personnes. Son chiffre d'affaires, qui n'est pas publié, serait de l'ordre de 10 à 15 millions de francs.

Enchères records à Genève

Un record a été probablement établi au cours d'une vente aux enchères qui s'est tenue jeudi chez Christie's, à Genève: des pièces d'argenterie ont été vendues pour plus d'un million de francs suisses.

Les 137 pièces ont été dispersées pour un chiffre total de 1 288 300 fr. suisses, environ 250 000 fr. de plus que prévu par la maison Christie's.

Un porte-parole de la maison a déclaré:

« C'est la plus grosse somme jamais atteinte en une seule journée pour une vente d'argenterie européenne et aucune collection de cette qualité n'était apparue sur le marché depuis 1920. »

La plus grosse enchère a été placée par un marchand londonien qui a payé 145 000 fr. suisses pour une soupière Louis XVI dont le couvercle est décoré par un sanglier attaqué par un chien.

Une série de 45 pièces, connue sous le nom de « collection Marigny », a atteint la somme de 569 600 fr. La moitié a été acquise par des marchands britanniques, tandis que le reste a été acheté par des Allemands de l'Ouest, des Français et des Suisses.

CAFÉ-RESTAURANT CITY
 Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds
 Téléphone 2 17 85 A 1 min. de la gare
CHEVREUIL: civet, noisette et selle

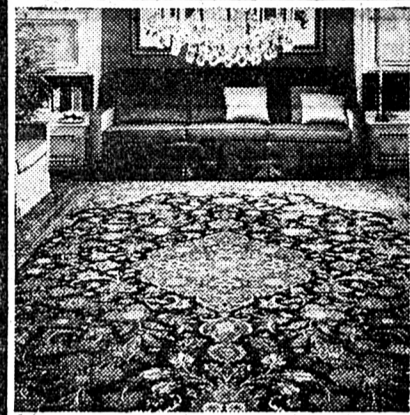
Maintenant à La Chaux-de-Fonds

Grande exposition de tapis d'Orient et de meubles

L'occasion idéale pour vos achats de Noël et de printemps.

Présentée dans le Centre paroissial catholique de Notre-Dame de la Paix, du 1^{er} au 11 novembre par

Ouvert: tous les jours du 10h à 22h, les dimanches de 11h45 à 22h



PFISTER

Tél. 039 21020
ameublements sa

1218/3

General Motors

Exposition Motorama 70



Tous les modèles 1970 Entrée libre
LA CHAUX-DE-FONDS — PAVILLON DES SPORTS

GM	Heures d'ouverture:	
	Vendredi 7 novembre	18.00—22.00
	Samedi 8 novembre	10.00—22.00
	Dimanche 9 novembre	10.00—21.00

La Chaux-de-Fonds

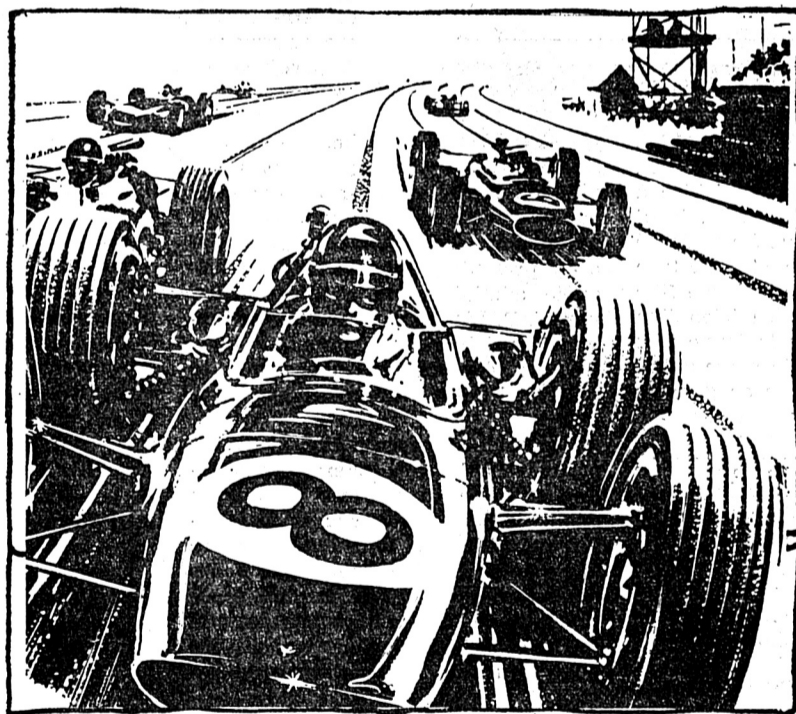
Opel - Buick **GARAGE GUTTMANN S. A.**
Chevrolet Nouvelle direction
Cadillac Rue de la Serre 110, tél. 039/3 46 81

Vauxhall **GARAGE BERING**
Rue Fritz-Courvoisier 34, tél. 039/2 24 80

Le Locle

Opel **GARAGE DU RALLYE**
W. Dumont, tél. 039/5 44 55

Votre avenir... l'imprimerie



A la pointe du progrès

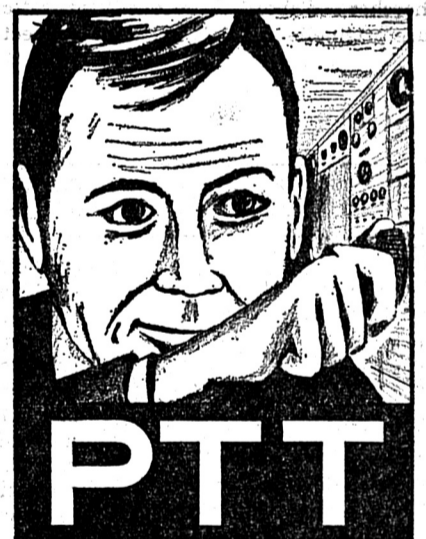
Par l'image et le texte, l'imprimerie est en contact étroit avec le monde de demain.

Devenez apprenti...

Compositeur typographe
Compositeur opérateur
Imprimeur typographe
Imprimeur typo-offset

Un champ d'activité intéressant avec d'excellentes possibilités d'avancement.

Tous renseignements auprès du secrétariat de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs (SSMI), Saint-Honoré 1, 2000 Neuchâtel, des imprimeries du canton et de l'Office d'orientation professionnelle.



Nous engagerons plusieurs

MONTEURS TÉLEX

pour activité intéressante dans le domaine des télécommunications (télégraphe).

Conditions:

- Certificat de capacité (mécanicien ou mécanicien-électricien).
- Age préféré: de 22 à 30 ans.
- Nationalité suisse.
- Bonne santé.

NOUS OFFRONS:

- des places stables avec possibilité d'avancement;
- un salaire initial avec prise en considération de l'activité antérieure;
- la semaine de travail de cinq jours.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone au N° 13.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae, du certificat de capacité professionnelle et de l'attestation des notes, doivent être adressées à la

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT
DES TÉLÉPHONES
1002 LAUSANNE

bonne lunette

bonne route
VON GUNTEN
Léopold-Robert 23
LA CHAUX-DE-FONDS

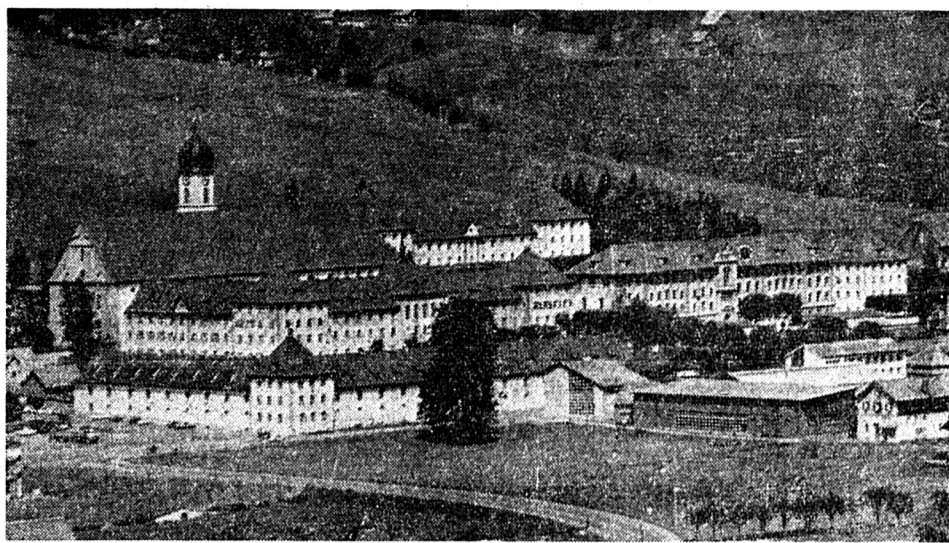
POMPES FUNEBRES Tél. (039) 4 43 64
ARNOLD WÄLTI
LA CHAUX-DE-FONDS
Eparque 20 Jour et nuit
Cercueils - Formalités - Transports
Prix modérés

Abonnez-vous à notre journal!



La tour Planta à Susch, Engadine, a été recouverte autrefois de bardeaux en bois. Aujourd'hui, la coupole se présente avec une nouvelle couverture du toit en ardoises noires, en amiant-ciment éternit, aux angles rognés.

Nouvelles toitures pour vieilles églises et chapelles



Pour le renouvellement du toit du couvent des bénédictins à Engelberg — les travaux importants de rénovation sont encore en cours — on a mis au point une pose spéciale (revêtement double irrégulier). Sont employées des ardoises en amiant-ciment éternit de différents formats.

Les monuments d'art se caractérisent par leur apparence formelle, mais — et ceci est souvent oublié — la technique artisanale et le matériau déterminent en grande partie leur aspect. Le toit en est un exemple. J'ai écrit toit et non seulement couverture du toit, car, construction et matériau de couverture forment une unité: la construction qui supporte la charge, l'inclinaison du toit, la couverture et les manifestations de vieillesse, telles que l'affaissement du faite et les déformations de la surface. On doit donc tenir compte de différents aspects lorsqu'on recouvre un toit.

La première question à se poser pour les monuments architectoniques est celle de la couverture originelle. Sont possibles:

- dalles;
- bardeaux fendus et bardeaux en plaquettes de bois;
- tuiles de différentes formes;
- ardoises;
- sur les coupoles et les flèches de tours, cuivre, rarement plomb et
- depuis le XIX^e siècle la tôle aussi.

On cherchera d'abord à reconstituer cette couverture originelle, qui fait partie de l'aspect historique et esthétique du monument. Mais souvent des raisons, telles que l'assurance in-

cendie pour les bardeaux, l'insuffisance de tuiles en certaines régions, la difficulté d'acheminement d'ardoises ou des questions de prix pour les dalles, s'opposent à cette exigence. Il faudra alors employer un matériau de fortune qu'il importe de choisir avec soin.

Les ardoises en amiant-ciment conviennent parfaitement

Le choix du matériau est conditionné par l'exigence de la conservation de la ferme et de l'inclinaison du toit pour les toitures simples, des frontons échancrés, des poutres courbées et des étranglements pour les toitures plus complexes. Ici, l'amiant-ciment éternit convient très bien. Ce matériau est léger et ne posera pas

le problème d'un surpoids éventuel à la rigueur, sauf pour les fermes à toitures de bardeaux. Les inclinaisons des toitures habituelles sur les monuments historiques ne sont guère inférieures aux minima des prescriptions pour les ardoises en amiant-ciment Eternit, exception faite, à la rigueur, pour les toitures des monuments du XIX^e siècle. Les différents procédés de pose ainsi que les différentes dimensions des plaques permettent une adaptation souple aux toitures de formes compliquées. Même des vieux affaissements peuvent être reformés, mais il faut déjà veiller, lorsqu'on fixe le voligeage, à ce que ces marques d'authenticité ne soient pas effacées; le danger menaçant est que les surfaces du toit, présentant de loin peu de structure à cause du matériau mince, aient l'apparence de figures géométriques.

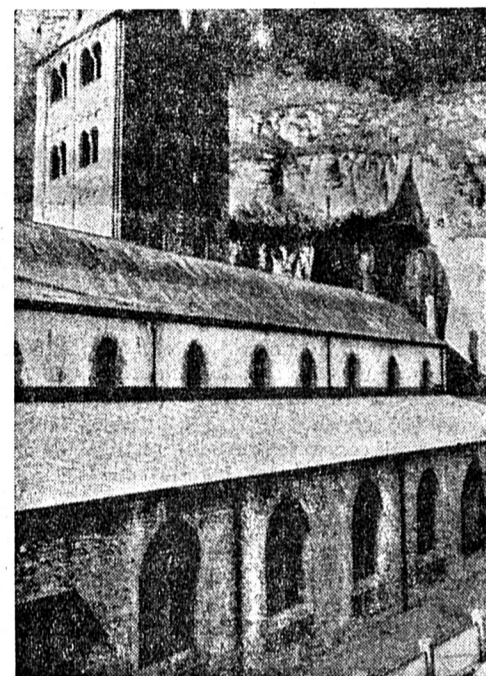
Procédé de pose, dimensions et couleurs

Pour le choix du matériau, on devra encore tenir compte d'un autre critère: le paysage. Le paysage des toits d'une agglomération n'est pas sans importance, il est caractéristique. Il est vrai qu'il a changé au cours des temps à peu près partout, mais l'unicité — que ce soit en tuiles, en pierre, ou en amiant-ciment — est un critère très important de l'aspect d'une région. Ceci ne signifie pas qu'une église qui possède un caractère individuel dans l'unité, ne doit pas être couverte avec d'autres matériaux que son environnement, mais il importe au moins de savoir si le recouvrement prévu ne détruit pas la vue d'ensemble du lieu.

C'est seulement après ces premières réflexions que nous pouvons nous poser les questions esthétiques de la pose des ardoises en amiant-ciment. La conservation des monuments ne peut pas supposer de règles absolues dans ce domaine. Chaque cas doit être examiné. En général, la couverture des faites en «strackord» et l'armement des arêtes du toit par des arêtes françaises a fait ses preuves pour les monuments historiques. Ceci surtout dans les régions où les couvertures sont en bardeaux et qui présentent des transitions graduelles d'une surface de toit à l'autre. Il se peut que dans les régions de tuiles, on préfère les faitières creuses qui accentuent les faites. Il est préférable de choisir des plaques de dimensions relativement petites, sans toutefois atteindre la limite inférieure, ceci pour des questions de poids, on peut cependant considérer les ardoises en amiant-ciment carrées de 40 cm. de largeur latérale comme le format le plus grand qu'on puisse accepter pour des surfaces de toitures relativement importantes. Le matériau mince, qui présente un avantage du point de vue du poids, porte peu d'ombre, si bien que l'animation de la structure doit être recherchée dans le petit format.

En général, les ardoises en amiant-ciment sont posées en couverture double dans les régions montagneuses. La couverture de bardeaux en pierre autrichienne, qui présente une surface structurée verticalement, donne l'impression d'un toit échancré et forme dans l'horizontale des ombres plus épaisses à cause de la couverture parfois même triple. A Saint-Maurice, au Valais, on a essayé sur l'église du couvent, d'animer la surface par des formats différents. On a intérêt à laisser aux ardoises en amiant-ciment les angles pleins qui accentuent l'irrégularité de la pose. En rognant les angles comme pour les toitures allemandes, on arrivera à des bons résultats pour les toitures voûtées, comme sur la coupole de la tour de Susch, en Engadine.

Il importe donc de bien examiner le procédé de pose et le format, avant de se poser finalement la question du choix de la couleur. En général, le ton noir est préférable dans les régions d'ardoises et parfois dans celles des dalles de pierre. Un dispersement de tons semblables peut animer la surface du toit, mais il faut faire chaque fois des essais préalables. A Saint-Maurice, on a associé trois tons. Le ton naturel (gris) convient particulièrement aux régions rocheuses, tandis qu'on choisira plutôt le ton brun dans les régions de tuiles.

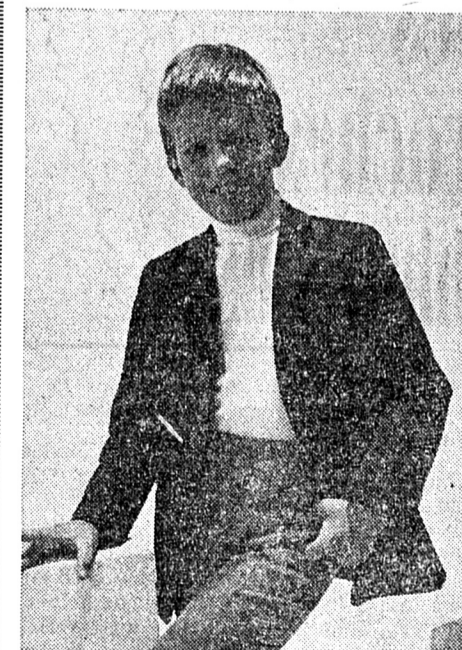


On a employé pour la nouvelle couverture de l'église du couvent à Saint-Maurice, Valais, trois différents formats et trois tons de couleur d'ardoises en amiant-ciment éternit. Les grandes surfaces du toit sont ainsi très animées.

Un chapitre à part est constitué par les crochets garde-neige. On trouve dans le commerce des petites broches en métal (Schneefix), qui s'accrochent aux dalles. Elles sont parfaites du point de vue de la technique, mais ne conviennent pas pour des bâtiments historiques dont le toit fait partie du caractère du bâtiment. Même les exemplaires noircis portent des ombres, dont le filet géométrique s'étend sur la surface de la toiture. On emploiera donc par exemple des poutres de mélèze où l'on montera des grillages en métal et des tuyaux de gaz qui, tout en formant des lignes dures, ne rompent pas beaucoup la surface de la toiture.

A. WYSS,
conservateur cantonal
des monuments, Coire

Mode enfantine



Il n'y a pas de problème quand on le porte, pas de problème pour l'entretenir: c'est un blazer classique pour garçon. La veste bleu nuit avec ses boutons fantaisie argentés se porte par-dessus un pantalon gris collant aux hanches. Modèles: A. + E. Braunschweig, Zurich.



La chapelle San Sebastian à Zuoz (XIII^e siècle), avant et après la nouvelle couverture avec des ardoises noires en amiant-ciment éternit. Le matériau de couverture a été posé à la manière de la couverture de bardeaux en pierre.



PROGRAMMES

RADIO

Vendredi 7 novembre 1969
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Chron. boursière. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Jeu de l'oie. 20.00 Magazine 69. 21.00 Orch. de chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Chemins de la vie. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Perspectives. 21.00 Actualités universitaires. 21.20 De vive voix. 22.00 Reportage sportif. 22.45 Disques.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pièce. 16.50 Intermède. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 19.30 Chron. mondiale. 20.00 Black and White Minirel Show. 20.30 Pièce policière. 21.05 Promenade à travers Soho. 21.30 La mus. est leur vie. 22.15 Inf. 22.30 Suisse-Allemagne: hockey sur glace. 22.40 Spécialités et raretés musicales. 23.30 Divertissement musical.

Samedi 8 novembre 1969

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00 Inf. 10.50 Les ailes. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La radio propose. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 Folklore à travers le monde. 14.35 Le chef vous propose. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

Second programme de Sottens. — 8.00 Université internationale. 9.00 Mes. le Parker. 9.15 Revue des livres. 9.35 Des pays et des hommes. 10.00 Idées de demain. 10.30 Culture française. 11.30 Jeux internationaux d'automne. Dijon 1969. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Concert pour les Jeunesses musicales. 14.00 Récréation

concertante. 15.00 Solistes romands. 15.30 Compositeurs suisses.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 6.50 Jardinage. 7.10 Auto-radio. 8.30 Mosaïque helvétique. 9.00 Vacances d'enfants adaptés. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Boîte à mus. du samedi. 11.05 Mélodies légères. 12.00 Fanfare. 12.40 Mus. en fin de semaine. 13.15 Courrier des auditeurs. 14.00 Poétique intérieure. 14.30 Nouveautés du jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Fête internationale de chant, Montreux. 15.30 Orch.

TV ROMANDE

Vendredi 7 novembre 1969
 18.00 Bulletin. 18.05 Echanges. 18.30 Actualité au féminin. 18.40 Avant-première sportive. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Les Aventures de M. Pickwick», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 La Chine. 23.00 Téléjournal. 23.10 «Un Dimanche à Pékin», film.

Samedi 8 novembre 1969
 14.00 Un'ora per voi. 15.15 Il saltamartino.

TV FRANÇAISE

Vendredi 7 novembre 1969
1re chaîne. — 16.30 TV scolaire. 18.15 Dernière heure. 18.20 Schmilblic. 18.35 Parlons chasse. 18.55 Kif le clown. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Café du Square», feuilleton. 19.45 Télésoir. 20.20 Au cinéma ce soir. 20.55 «L'Agonie des Aigles», film. 23.10 Télé-nuit.

2e chaîne. — 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 Itinéraire de l'aventure. 20.10 L'amour de l'art. 20.30 Télésoir couleurs. 20.55 Irving Berlin. 21.40 Clio, les livres et l'histoire. 22.35 A propos.

Samedi 8 novembre 1969
1re chaîne. — 9.00 RTS promotion. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.15 Midi-magazine. 14.00 RTS promotion. 15.00 Football.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

Genève: encartage des bulletins de vote

Cet encartage a encore lieu ce soir de 17 h. 30 à 23 h., aux Imprimeries Populaires à la Voie-Creuse (angle avenue de France).

Cet appel concerne tous les membres du Parti socialiste; les élus auront à cœur de donner l'exemple, qu'ils soient conseillers nationaux, députés, conseillers administratifs ou municipaux. Le travail doit être terminé ce soir.

FRACTION MUNICIPALE VILLE: Caucus lundi 10 novembre, à 18 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle.

CANTON DE VAUD

UNE PERMANENCE À LAUSANNE

A l'occasion des élections communales vaudoises, la section lausannoise du PSV organise une permanence électorale, dimanche 9 novembre, dès 16 h., à la Maison du Peuple (salle 5-6). Sur place, ou en appelant le numéro de téléphone 22 12 45, vous pourrez suivre minute par minute le développement du scrutin, et prendre connaissance des résultats.

LAUSANNE: Groupe socialiste du Grand Conseil, séance du groupe lundi 10 novembre, à 8 h. 15, salle à manger de la Maison du Peuple, Lausanne. Présence de chacun indispensable.

SECTION ROMANDE DU PSS, ZÜRICH.

Nous rappelons à nos membres, amis et connaissances d'assister nombreux à notre rencontre familière annuelle qui aura lieu samedi 8 novembre, à 20 h., à la Riederzimmer du Limmathaus, Zurich 5.

CANTON DE NEUCHÂTEL

GORGIER: Vendredi 7 novembre, à 19 h. 30, stamm à l'Hôtel des Tilleuls de Gorgier. Le président.

SAINT-AUBIN-SAUGES: Vendredi 7 novembre, à 20 h., réunion avec la section de Gorgier à l'Hôtel des Tilleuls. Nous comptons sur la présence de chacun. Les présidents.

NEUCHÂTEL: L'assemblée de section, annoncée pour le 6 novembre, a dû être renvoyée à la semaine suivante, mercredi 12 novembre. Une convocation renseignera prochainement sur l'ordre du jour de la réunion.

Le congrès du PSN

Il se tiendra donc au Locle, Salle des musées, samedi 15 novembre, dès 14 h. 30. Les participants ne recevront pas de rapports écrits préalables. Voici l'ordre du jour:

1. Ouverture.
2. Appel des sections.
3. Allocations familiales: rapport de Fritz Bourquin et discussion.
4. Fiscalité et progrès social dans le canton de Neuchâtel: rapport de R. Schläppy et discussion.
5. Organisation du PSN dès 1970: rapport de F. Donzè et discussion.
6. Propositions des sections.

Le Comité cantonal souhaite que tous les participants non seulement restent jusqu'à la fin des discussions, mais encore qu'ils participent à la soirée qui sera organisée au Cercle ouvrier.

Pour l'aide aux familles et aux enfants défavorisés de notre pays: les timbres Pro Juventute!

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

La Suisse, ce soir à Genève contre l'Allemagne

Ce soir à Genève et demain à Zoug, la Suisse rencontrera l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest. Un week-end pénible, mais qui nous apportera une double indication. Tout d'abord, il sera intéressant de savoir où en est notre équipe nationale dans sa préparation et sur le plan européen. Cela en prévision des championnats du monde du groupe B, où précisément Suisses et Allemands seront opposés. Et puis, pour le H.-C. La Chaux-de-Fonds, c'est une première aventure face à Fussen, si l'on peut dire. En effet, si, d'un côté, Gaston Pelletier a sélectionné huit de ses protégés pour jouer ce soir aux Vernets, d'un autre côté, l'équipe allemande ne comprendra pas moins de huit joueurs provenant de Fussen, puisque treize hommes de ce club avaient été retenus pour une première sélection. Nous serons donc aux Vernets ce soir pour voir non seulement les Suisses, mais surtout les Allemands de Fussen, que La Chaux-de-Fonds rencontrera pour la coupe d'Europe les 23 et 25 novembre prochains.

L'équipe d'Allemagne de l'Ouest a effectué un excellent début de saison. En effet, elle a réussi des résultats encourageants lors de deux rencontres disputées contre la Finlande. Ces deux matches se sont soldés par une victoire (6-4) et une courte défaite (3-6). Pour la Suisse, ce sera la septième rencontre internationale de la saison. Sur les six déjà disputées, elle n'a enregistré qu'une seule victoire, contre l'équipe de club tchécoslovaque Motorlet Prague.

L'équipe suisse pour ces matches — qui comprendra cinq Suisses allemandiques (si l'on tient compte des origines): Stuppan, Kiener, Peter Aeschlimann, U. et H. Luthi — est annoncée comme suit:



Le dernier Allemagne-Suisse, en 1966. La Suisse avait perdu par 4-1. On reconnaît Naef (10) et Reinhard (12); ce dernier aurait dû être là ce soir, s'il n'était pas blessé.

Pour Genève. — Gardien: Rigolet. Arrières: Furrer, Sgualdo; Stuppan, Huguenin; Aeschlimann. Avants: Dubi, Chappot, Henry; Dubois, Berger, D. Piller; U. Luthi, Turler, R. Berra. Remplaçants: Clerc et Giroud.

Pour Zoug. — Gardien: Kiener. Arrières: Furrer, Huguenin; Aeschlimann, Sgualdo; Henzen. Avants: Gi-

roud, Chappot, Henry; Dubois, Berger, Piller; U. Luthi, Turler, H. Luthi. Remplaçants: Rigolet et R. Berra.

Demain aussi, les espoirs suisses joueront à La Chaux-de-Fonds contre les espoirs allemands. Dimanche, ces deux formations se retrouveront à Berne. Nous en reparlerons.

Encore une défaite genevoise à La Chaux-de-Fonds

Pour le championnat de première ligue, La Chaux-de-Fonds II et Genève-Servette II se sont rencontrés hier soir aux Mélézes. Les Genevois étaient dirigés par le Canadien André Girard, alors que Francis Reinhard dirigeait La Chaux-de-Fonds.

Après deux tiers-temps, les Genevois menaient par 2-0 (buts de Dirrig à la 19^e minute et d'Isler à la 35^e).

Mais, dans la dernière période, les Chaux-de-Fonniers prirent résolument le dessus. Loepfe et Pellaton réussirent deux buts et égalisèrent ainsi. Puis Stenz marqua un troisième but. Dans les dernières quarante secondes, Girard fit sortir le gardien Tarchini. Loepfe, depuis le camp de défense chaux-de-fonnier, porta la marque à 4-2.

Déjà les tours finals

La Ligue suisse de hockey sur glace a établi le programme des deux tours finals qui se dérouleront pour la ligue nationale A.

Un tour final, avec matches aller et retour, pour le titre de champion suisse réunira les cinq premières équipes (bonifications: trois points au premier, deux au second et un au troisième). Voici comment se dérouleront les rencontres:

- Samedi 3 janvier: 2-5 et 4-3.
- Mercredi 7 janvier: 3-1 et 5-4.
- Samedi 10 janvier: 4-2 et 1-5.
- Mercredi 14 janvier: 5-3 et 2-1.
- Samedi 17 janvier: 1-4 et 3-2.
- Samedi 24 janvier: 5-2 et 3-4.
- Mercredi 28 janvier: 1-3 et 4-5.
- Samedi 31 janvier: 2-4 et 5-1.
- Mercredi 4 février: 3-5 et 1-2.
- Samedi 7 février: 4-1 et 2-3.

Pour la relégation en ligue B, le tour final réunira les trois dernières équipes de ligue A. Le dernier de ce groupe sera relégué automatiquement. Les bonifications sont: deux points au sixième classé, un point au septième et zéro au huitième. L'ordre des matches est le suivant:

- Samedi 3 janvier: 7-6. Samedi 10 janvier: 6-8. Samedi 17 janvier: 8-7. Samedi 24 janvier: 6-7. Samedi 31 janvier: 8-6. Samedi 7 février: 7-8. R. D.

SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES

Direction générale
 Progrès 125
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour le printemps 1970

APPRENTI(E) de commerce

— Jeune homme ou jeune fille sortant de l'école secondaire aurait la préférence.
 — Bonne formation assurée par des responsables jeunes et compétents.

Prière de faire les offres avec les documents d'usage ou de prendre contact avec la direction, tél. (039) 3 15 56.

En automne!

Troubles de la circulation!

Circulan

une CURE efficace

Circulan, en pharm./drog 5.40, 1/2 l. 12.90, 1/4 22.50.

les roches blanches

EDOUARD ROD

à Paris, où il passa un hiver, avant sa consécration.

Là, pourtant, d'autres misères l'attendaient: il manquait d'argent, toujours. Et à cette heure, accoudé sur ce balcon qui était sien, perdu dans cette maison trop vaste que l'Etat lui prêtait à vie, il songeait aux pauvres mansardés de sa triste jeunesse. Quelques bons souvenirs, pourtant, montaient de la cendre des années envolées: ses succès d'étudiant appliqué, que soutient, avec une mémoire impeccable, un exceptionnel don d'éloquence, que ses maîtres estiment qui brillerait au premier rang parmi ses camarades sans la modestie qui le retient et la timidité qui le paralyse; quelques bonnes amitiés, sincères, chaleureuses, qu'on croit éternelles et qui se dissipent au hasard de la vie, non sans laisser après elles, dans le cœur qu'elles ont traversé, comme des sillages bienfaisants; une fois même, une seule, un sentiment très doux, très tendre, qui n'avait point eu le temps d'éclorre tout à fait, dont l'élan interrompu s'était apaisé dans une mélancolie sans amertume.

Henri caressa ces pensées, sans précisément les formuler, en s'abandonnant à leurs remous capricieux; puis, soudain, il tressaillit: il venait de retrouver sa sensation cruelle, son déchirement, le jour où il avait quitté Paris pour se rendre dans la paroisse qu'on lui confiait, dans la vallée de Joux: c'en était fait de sa liberté, de ses études, de sa jeunesse... Maintenant, il appartenait au devoir, à l'action. Et quatre années passèrent dans la morne vallée, au bord du petit lac sombre qui garde sans les rendre ses eaux mystérieuses, quatre années aux longs hivers, monotones comme les lignes des montagnes qui bornent l'étroit horizon, tristes comme les

grands bois de sapins où le soleil n'entre pas, mal remplies par l'accomplissement des tâches quotidiennes. — C'est vers la fin de ce long stage, au moment où il allait être appelé à Bielle, qu'il perdit son père. Le vieux paysan mourut sans rien laisser à ses enfants, les mauvaises années ayant absorbé les épargnes des bonnes. Alors, la mère Trembloz, dont les filles étaient en service et qui ne s'entendait guère avec sa bru, maintenant maîtresse à la ferme, déclara qu'elle se fixerait à Bielle, « pour tenir le ménage de son fils le pasteur ».

Ramené aux préoccupations de l'heure présente, Henri se demandait vaguement comment se développerait leur vie commune, quand sa mère rentra, portant un pain et des paquets. Les fatigues de la laborieuse matinée ne l'avaient point atteinte. Trembloz, lui, se sentait la tête lourde et les membres las, de s'être levé trop tôt, d'avoir fait travailler ses muscles, de sa marche à côté du char à foin dont le bruit sur la route sonnait encore dans son cerveau. La vieille paysanne, au contraire, malgré ses soixante-cinq ans, se trouvait alerte, prête à l'action, âpre, c'est vrai, mais parce que telle était son humeur naturelle, pour nulle autre raison. Trapue, carrée d'épaules, charpentée comme un homme, les mains noueuses, des mèches de cheveux restés noirs encadrant son visage tanné par la succession des pluies, des vents, des soleils, elle évoquait l'idée d'un petit chêne, au tronc tordu, dont les racines tenaces, profondes, solides, vont chicaner les arbres voisins. Tout de suite, elle se plaignit du boulanger, qui, pour sûr, trichait sur les poids; du boucher, chez qui elle était entrée en passant « pour voir les prix », dont la viande était dure; de l'épicerie, où elle s'était querellée

avec un des garçons. Elle s'excita au récit de cet épisode:

— Ils croient qu'ils peuvent me traiter comme ils veulent parce que je ne suis qu'une simple paysanne! dit-elle... C'est qu'ils ne savent pas à qui ils ont affaire... Ils verront!... Ils verront bientôt!... Ils verront!...

Elle secouait d'un air menaçant sa tête dure, dont les traits aigus semblaient trancher comme un couteau. Trembloz l'écoutait paisiblement, une inquiétude dans les yeux, retrouvant le terrible caractère qu'il connaissait, effrayé des hostilités qui sourdaient déjà.

— Je leur ai dit que j'étais la mère du nouveau pasteur, continua-t-elle... Alors, ils sont devenus un peu plus polis... Tu comprends, il ne s'agit pas de se laisser marcher sur les pieds, ici!... Ce n'est pas comme à la Vallée, où tu n'étais qu'en passage, et où le régent t'a « mis dans sa poche », à ce qu'on m'a dit... Ici, mon garçon, tu t'installes pour longtemps... Il faut qu'on nous respecte!... Oui, oui, quand même nous ne sommes que des paysans!... Et tout dépend des premiers temps... Tu connais le proverbe: « Comme on fait son lit, on se couche!... »

En parlant ainsi, elle agissait; en sorte que le dîner fut vite prêt. Un repas sans prétention: des assiettes, des verres posés sur la table nue, sans aucune intention d'arrangement ni de confort.

— Là! dit-elle, tu dois avoir faim, Henri!... Mange, mon garçon!... Tu vas aller faire tes premières visites, pendant que j'achèverai d'arranger la maison... Prends garde à ce que tu diras, par exemple!... A la ville, tu sais, il faut toujours tourner trois fois sa langue dans sa bouche avant de parler!...

La Chaux-de-Fonds

CHRONIQUE JURASSIENNE

LE SCANDALEUX «PETIT LIVRE ROUGE» Réagir est notre devoir de Suisse

Depuis qu'a commencé la distribution à tous les ménages du pays du fameux petit livre rouge de la défense civile, des voix se sont élevées de toutes parts pour protester, plus ou moins véhémentement, contre cet ouvrage bête et odieux: dans la presse, par des tracts, par des « lettres ouvertes ». Il y a moins d'une semaine encore, le congrès du Parti socialiste suisse a exprimé sans détour sa réprobation unanime. Toutes ces prises de position, venant de milieux politiquement très divers, traduisent le mécontentement, l'indignation de larges couches de la population. Toutefois, l'expression purement verbale de cette indignation ne suffit pas: il s'agit de la manifester largement par un geste concret. Certes, les possibilités ne sont pas légion: le mal est fait, les quatre millions et demi de francs que l'opération a engloutis ne retourneront pas aux contribuables ni ne pourront servir à une tâche utile. Mais puisqu'une lettre signée de M. von Moos accompagnait « Défense civile », s'adressant à chaque citoyen, il importe que chaque citoyen fasse connaître, en retour, à M. von Moos son sentiment. Le premier, notre journal a donc invité ses lecteurs à retourner à son expéditeur le livre rouge en motivant si possible le sens de ce geste. Cet appel a été entendu, et nous aurons prochainement l'occasion de publier un reflet de messages accompagnant ces renvois.

Le véritable problème

Mais il est évident que nombre de gens, soit par manque de temps, soit par défaut de goût pour la rédaction, soit encore par sentiment d'inutilité d'une telle action, auront simplement fourré leur « livre rouge » dans un coin, ou l'auront jeté, ou l'auront détruit. Il risque ainsi d'en aller de cette affaire comme par exemple de la participation aux scrutins populaires: tout le monde a son avis, tout le monde s'élève contre certaines lacunes, certaines anomalies, certaines injustices, mais bien peu prennent la voie des urnes pour concrétiser leur sentiment. Cette passivité est regrettable et dangereuse à long terme. Il faut que nos concitoyens sachent que dans le cas particulier de « Défense civile », le danger est plus sensible encore. En effet, le petit livre rouge, s'il est une insulte au peuple suisse et un monument de mauvaise foi, a au moins un mérite: celui d'avoir révélé au grand jour les visées d'un certain cercle militariste et réactionnaire qui abuse de sa position, de ses fonctions, pour chercher à défendre, sous le couvert d'un patriotisme manipulé, son propre parti pris politique, économique, social et culturel; pour chercher à discréditer les convictions de très larges couches de la population, qui ne concordent pas, si peu que ce soit, avec ce parti-pris étroit. Le problème essentiel posé par le livre rouge n'est pas d'ordre stylistique, graphique, financier ou que sais-je: il est d'ordre politique au sens large du terme. Il trahit la volonté d'une faction inspirée d'une idéologie ultra-conservatrice de s'opposer, par des moyens détournés à toute tendance progressiste quelle qu'elle soit. Les dangers que cette faction prétend dénoncer, c'est elle, en fait, qui les fait courir au pays; la mauvaise foi ou l'irresponsabilité dont elle accuse les éléments progressistes du pays, c'est elle qui l'illustre; la défense nationale qu'elle prône n'est guère que la défense de ses propres conceptions, qu'elle prétend ériger en prototype de la conscience helvétique.

C'est à cause de ces visées avérées que la passivité serait dangereuse: en l'absence de réaction massive, ces sortes d'atteintes aux principes essentiels de la démocratie risqueraient de se multiplier. La caution donnée par le Conseil fédéral, sans respect pour ces mêmes exigences démocratiques, aux auteurs de cette « œuvre », n'est certes pas de nature à rassurer.

Sur le « Pod » samedi

Nous adressons donc un pressant appel à tous ceux qui tiennent à nos valeurs fondamentales afin qu'ils ne se cantonnent pas dans des récriminations en cercle privé. Le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds fournit à chacun l'occasion de manifester sa réprobation à l'égard du petit livre rouge, cette espèce de conscience de poche qu'on prétend nous imposer comme à des êtres irresponsables.

SAMEDI 8 NOVEMBRE, DONC DEMAIN, DE DIX HEURES A SEIZE HEURES, UN BANC SERA INSTALLÉ SUR LE TROTTOIR NORD DE L'AVENUE LÉOPOLD-ROBERT, DEVANT LE MAGASIN DES SERVICES INDUSTRIELS (Léopold-Robert 20). CHACUN POURRA Y DÉPOSER SON PETIT LIVRE ROUGE EN SIGNE DE RÉPROBATION, ET Y SIGNER UNE PROTESTATION PUBLIQUE QUI SERA ENVOYÉE À BERNE.

Sommés-nous des diminués ?

Il ne s'agit pas là, précisons-le, d'une manifestation partisane; aussi bien le petit livre rouge ne s'en prend-il pas à un parti politique précis, mais nommément ou par allusion évidente: aux intellectuels, aux adversaires de la bombe atomique, aux chrétiens qui disent « Tu ne tueras pas », aux non-conformistes de tous genres, aux paysans qui s'opposent à l'achat de leurs terres par le DMF, aux femmes et aux hommes désireux de progrès social, aux pacifistes, à tous ceux qui aspirent à la paix, aux partisans de l'autonomie jurassienne, à tous ceux qui désirent une ou des réformes de nos structures sociales, dans quelque domaine que ce soit, aux jeunes filles qui fraternisent avec des étrangers, aux travailleurs qui revendiquent l'amélioration de leur condition, etc.

D'ailleurs, une lettre qui reprend, sous une forme simplement étendue, la protestation offerte aux signataires à ce banc, a été mise en circulation, par le Parti socialiste également, auprès des personnalités de la vie civile ou religieuse de notre région, et d'ores et déjà un certain nombre de ces personnalités diverses ont annoncé leur désir de la signer, quelles que soient leurs affinités politiques.

« Défense civile », dont nous attendions de judicieux conseils en cas de catastrophe quelconque, nous traite sous comme des diminués mentaux, et insulte les convictions d'une large majorité d'entre nous. Nous devons, par un geste, demain, relever cet inadmissible affront; montrer aussi que notre amour du pays ne passe pas par des manœuvres de conditionnement, mais que nous sommes des citoyens libres d'une Suisse que nous voulons voir rester libre, et que nous entendons être traités comme tels.

Michel-H. KREBS.

Le Marché de Noël Coop

Dès son ouverture jeudi, à 14 h., le traditionnel Marché de Noël Coop, qui se tient dans la grande salle de la Maison du Peuple, a connu un remarquable succès.

Les décorateurs avaient donné un air de fête joyeuse à la salle. Démonstratrices, et démonstrateurs étaient au travail, car l'affluence des visiteurs faisant preuve d'une saine curiosité était grande. Dans leurs mains habiles, coudre, tricoter, laver devient un jeu. J'ai admiré les immenses possibilités qu'offre une rondelle dans la lutte contre l'embonpoint, à condition naturellement de s'en servir rationnellement.

Les différents stands sont présentés avec beaucoup de goût, et le choix est immense. Vous trouverez tout ce que vous cherchez, inutile donc de vous énumérer la liste des occasions qui vous sont offertes. En plus, vous dégusterez, prendrez part au grand concours et participerez à l'ambiance du tonnerre qui ne cessera qu'à la fermeture, dimanche, à 18 heures.

CARNET DU JOUR

Cinéma
CORSO: 20.30, «Oscar».
EDEN: 20.30, «Cérémonie secrète».
PLAZA: 20.30, «Spartacus».
RITZ: 20.30, «Duel dans le Pacifique».
SCALA: 20.30, «Le Grand Silence».
ABC: 20.30, «Qui êtes-vous Polly Maggoo?»
Pharmacie d'office
Pharmacie Bourquin, av Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

MISE AU POINT. — M. F. Boand, président du Tribunal II, a tenu à nous faire savoir que les informations publiées à la suite d'une macabre découverte, que nous avons publiées le 5 novembre, étaient absolument fantaisistes. Il n'y avait pas d'odeur suspecte à la base de la découverte du cadavre, et celui-ci ne présentait aucune trace permettant de déceler la présence d'un chat.

Le Locle

AU TRIBUNAL DE POLICE

Sous la présidence de J.-L. Duvanel, le tribunal a condamné:

● Huit Espagnols qui se sont rendus coupables d'importation de viande de porc espagnole, ce qui leur a déjà valu des amendes douanières, se voient condamnés à des amendes de 50 fr. pour les hommes, et de 30 fr. pour les femmes, pour avoir violé la loi sur les épizooties.

● E. K. qui fait défaut, à 45 jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende et 100 fr. de frais, pour avoir repris son véhicule placé sous séquestre par l'Office des poursuites et l'avoir vendu sans autorisation.

● A. L., pour outrage public à la pudeur, à 150 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

● E. D., à 5 jours d'arrêts, 200 fr. d'amende et 220 fr. de frais, pour ivresse au volant et délit de fuite.

● B. dont le jugement pour ivresse au volant avait été renvoyé est condamné à 1000 fr. d'amende, 420 fr. de frais et à la publication du jugement.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Quand passent les cigognes».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Le Tigre sort sans sa mère».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

Question jurassienne: Lancement d'une pétition

Dans son hebdomadaire « Le Jura libre », M. R. Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien (séparatiste), fait état d'une pétition lancée à grande échelle en vue de parvenir à une médiation dans l'affaire jurassienne. Il indique notamment que cette pétition s'adresse aux personnes qui jouent un rôle important dans la vie sociale ou culturelle, sans exclure les autres.

Une croisade de la propreté

Au cours d'une conférence de presse, tenue jeudi à Berne, les détails d'une campagne de propreté lancée sur une grande échelle, dans le canton de Berne, ont été donnés aux représentants de la presse. Aujourd'hui, des dizaines de milliers d'élèves ont entrepris, aux endroits les plus souillés du canton, une croisade de la propreté. Ils débarrasseront des centaines de tonnes d'ordures et de déchets.

« Protège les eaux et les forêts », tel est le slogan de cette campagne pour laquelle des particuliers, des entreprises publiques de transport, des firmes de construction ont mis à la disposition des jeunes « cantonniers » toute une série de véhicules, car le transport des détritus constituait un problème que les organisateurs n'auraient pas pu résoudre à eux seuls. Les enfants seront nourris par les communes pendant cette journée.

Henri Huber, conseiller d'Etat, a remercié le comité d'action pour le travail accompli. Il a relevé notamment l'utilité du « cadastre » des décharges qui signale, sur le territoire du canton de Berne, 773 dépotoirs non autorisés où les gens ont accumulé des détritus et débris. Si le Gouvernement bernois avait dû organiser ce nettoyage par l'intermédiaire des travaux publics et autres organismes cantonaux et communaux, il aurait dépensé la somme d'un million de francs, a affirmé un des membres du comité d'action.

TAVANNES: Une nouvelle étape pour les «écumeurs du Jura». — Après Bienne, Saint-Imier, Moutier, c'est à Tavannes que l'on s'est introduit dans un immeuble où deux appartements furent fouillés systématiquement. Trois personnes sont lésées et le montant du vol, de l'argent, des bijoux, un appareil de photo, se chiffre à plusieurs milliers de francs.

Le procédé est le même partout, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un groupe organisé. Deux hommes et une femme, tous trois âgés de 35 ans environ, vêtus de couleur bleu marine, ont été repérés aux divers endroits où ces vols eurent lieu.

Ce trio est activement recherché par la police cantonale qui remercie toutes les personnes capables de lui fournir des renseignements. On est prié de téléphoner au poste de district, tél. (032) 93 12 48, ou au poste de police le plus proche. (w.)

COURTEDOUX: Française blessée. — Entre Courtedoux et Chevenez, hier soir, une conductrice française est entrée en collision avec un trax. L'auto a eu le toit arraché, et la mère de l'automobiliste, M^{me} Georgette Renaud, 80 ans, de Valentigney (Doubs), a dû être hospitalisée, souffrant d'une plaie à la tête et d'une commotion.

PRÈLES: Enfant renversé. — Le petit P.-A. Gauchat, 6 ans, s'est élané imprudemment à bicyclette sur la chaussée, hier, en fin d'après-midi, et a été renversé par une auto. Le garçon a été hospitalisé à Neuchâtel, souffrant d'une fracture ouverte d'une jambe et d'une forte commotion cérébrale.

PORRENTROY: La lutte contre la jaunisse. — Plus de 1700 ouvriers et ouvrières d'usine ont reçu, jeudi, à Porrentruy, une injection intramusculaire de gamma-globulines pour prévenir l'hépatite épidémique qui sévit actuellement dans la région. On compte à ce jour plus de cent cas de jaunisse à Porrentruy.

LA NEUVEVILLE: Fillette blessée. — Hier après midi, une jeune Neuvevilloise, Nicole Burger, 9 ans, a été renversée par une voiture alors qu'elle s'élançait sur un passage pour piétons. Souffrant d'une fracture ouverte d'une jambe, elle a été hospitalisée.

DELÉMONT. — Samedi et dimanche, loto traditionnel du Cartel syndical à l'Hôtel du Midi. Invitation cordiale à tous.

BIENNE: Un gosse happé par une voiture. — Au carrefour de la route de Brugg et de la rue Moser, hier peu avant 18 h., une voiture a happé et blessé un petit Biennois de 6 ans, Michel Theubet, qui a dû être conduit à l'hôpital.

Neuchâtel

LE BATEAU EXPOSITION DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

A l'occasion des journées suisses du cancer qui se dérouleront à Neuchâtel les 21 et 22 novembre, la Ligue suisse contre le cancer déclare dans un communiqué:

« Événement inédit en novembre 1969 sur les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat:

— une exposition flottante sur le bateau « Ville-d'Yverdon », affrété par la Ligue suisse contre le cancer;

— un thème de haute actualité: la recherche sur le cancer.

Attraction de cette démonstration didactique, destinée aussi bien aux adultes qu'aux jeunes gens: un laboratoire de recherches en activité. Une spécialiste sera à la disposition des visiteurs pour expliquer le fonctionnement des divers appareils. De plus, des préparations sous microscope permettront de percevoir dans la réalité la démonstration théorique.

De surcroît, des visites commentées seront organisées chaque jour au profit des apprentis et des classes du degré secondaire. Leur attention sera attirée, plus particulièrement, sur les conséquences de l'abus du tabac.

Le bateau exposition sera équipé, d'autre part, d'un auditoire. Cent vingt personnes pourront y prendre place et assister à des soirées publiques au cours desquelles seront abordés divers problèmes touchant au cancer.

Un tel équipement favorisera grandement l'organisation de visites destinées aux associations locales ou régionales.

L'itinéraire du bateau exposition sera le suivant: Yverdon, du 5 au 9 novembre; Estavayer-le-Lac, 10 novembre; Morat, 11 et 12 novembre; Bienne, du 13 au 17 novembre; Neuchâtel, du mardi 18 au dimanche 23 novembre.

ISSUE MORTELLE. — M^{me} Anne-Marie Seitz, de Neuchâtel, qui avait été victime d'un accident de la circulation, mardi, à la rue des Fahys, est malheureusement décédée des suites de ses blessures, à l'Hôpital Pourtalès.

Neuchâtel: Installation du nouveau recteur

Le nouveau recteur de l'Université de Neuchâtel, M. Werner Soerensen, professeur à la Faculté des sciences depuis 1961, a été installé solennellement jeudi par son prédécesseur, le professeur Maurice Erard. La cérémonie s'est déroulée en présence de Pierre Aubert, président du Grand Conseil, de Rémy Schlaepfy, président du gouvernement, et des conseillers d'Etat Grosjean et Jeanneret. Ce dernier qui dirige le Département de l'Instruction publique a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à M. Gaston Clottu, auquel il a succédé ce printemps et a souligné le rôle que joue l'Université dans l'Etat « qui est secoué par la jeunesse ».

Le doctorat honoris causa a été attribué au professeur Roger Perrot, de l'Université de Besançon. Six étudiants ont reçu des prix académiques. Après avoir été présenté par le recteur sortant de charge, M. Soerensen a prononcé un discours rectoral intitulé « Réflexions sur l'enseignement et la recherche en mathématiques ».

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Derniers délais pour une initiative

Camarades faites un dernier effort, et rendez vos listes d'initiative en faveur de l'élection au Conseil des Etats par le peuple jusqu'à mardi 11 novembre à vos présidents de section.



Page 234: le « bon Suisse » type...
La page 234 de « Défense civile » déclare présenter les formes dissimulées que prend, en Suisse, « la propagande ennemie ». Si le français est encore du français, il découvre des exemples cités que l'inverse de l'ennemi, c'est-à-dire le citoyen suisse modèle, serait celui qui proclame:

- Oui à l'armement atomique. Il est digne de la Suisse.
- Paysans! Donnez toutes vos terres pour les chars blindés!
- Moins de logements, moins de vacances, diminuons nos rentes, augmentons nos impôts en faveur de l'accroissement des dépenses militaires. Non à un avenir meilleur!
- Tu tueras. Les femmes surtout doivent soutenir la guerre.
- La guerre! La guerre!

Pensez le contraire: vous êtes l'instrument de l'ennemi...

Excellent début du cours d'initiation à la vie publique

Ce cours, organisé par le Suffrage féminin, a pris mercredi soir un excellent départ. Un nombreux public s'est retrouvé à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale pour entendre, successivement, M^{lle} Augsburg, licenciée ès lettres, et M^{me} M. Favre, député. Thèmes traités: « Abrégé historique » et « Bases du fédéralisme ». Une discussion nourrie intervint ensuite. M^{me} H. Reist, présidente, donna rendez-vous à son auditoire au prochain mercredi, pour l'étude en commun du « Pouvoir législatif », sujet qui sera présenté par M^{lle} R. Schweizer, directrice de l'Ecole des travaux féminins, et M. F. Reist, professeur.

UNE VISITE BISONTINE A LA CHAUX-DE-FONDS. — L'adjoint au maire de Besançon, M. Defrasnes, sera ce soir l'hôte de la section neuchâteloise de la Société des ingénieurs et architectes, au Club 44, où il traitera d'un passionnant sujet: « Besançon, un exemple d'évolution urbaine ». Tout ce qui touche à l'autre capitale du Doubs nous est particulièrement sensible, et Besançon domine, du haut de sa millénaire histoire, le demi-fleuve. La capitale franc-comtoise a dépassé le cap des cent mille habitants; vieille ville romaine, espagnole et française, elle est l'une des plus belles d'Europe, l'une des plus secrètes aussi. Nous souhaitons au magistrat bisontin une cordiale bienvenue dans nos murs.

Affranchissez aussi votre correspondance commerciale avec les timbres Pro Juventute.



Le complet GlenCheck. 168.-

Hommes! Voici le complet qui fait oublier aux filles d'Eve le serpent et la pomme. Il trouble leur regard au point qu'elles le voient à carreaux. Mais c'est un GlenCheck.

Séduisant comme le péché. Coupé près du corps, la taille très appuyée. Des revers larges et pointus, garnis de piqûres. 2 boutons.

Le GlenCheck est fabriqué dans un merveilleux tissu pure laine vierge/Trevira, dans les

nouveaux tons mode pastels. Les finitions sont impeccables.

Quelle tentation! Mais nous la mettons à la portée de votre portefeuille, puisque le GlenCheck (veston et pantalon) coûte seulement Fr. 168.-. Notre essayeur vous attend!

MODÈLE
ESCO

VÊTEMENTS-SA

pour Messieurs et Garçons à La Chaux-de-Fonds: 62, av. L.-Robert

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thoue, Winterthour, Zurich.

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

à VERNIER (GE)

GENÈVE

Construction du centre médical universitaire

Le Conseil d'Etat a demandé au Grand Conseil un crédit de 5 850 000 francs pour l'étude en vue de la construction d'un centre médical universitaire. Cette demande de crédit étant soumise aux dispositions de la loi générale sur le financement des travaux d'utilité publique du 11 janvier 1964.

UN VASTE REGROUPEMENT

Ce crédit doit permettre l'étude d'un vaste regroupement d'instituts et de services dans un complexe appelé « centre médical universitaire » qui prendra place dans l'ancienne campagne Claparède, entre l'avenue de Champel et la rue Lombard. Il s'agira de concentrer là, dans la zone de l'Hôpital cantonal, un ensemble d'activités universitaires et de santé publique dont le rapprochement rendra leur fonctionnement plus rationnel, plus productif également par une collaboration scientifique accrue et l'utilisation en commun d'installations et de services divers. On y trouvera :

- l'école de médecine,
- les instituts de pathologie, microbiologie médicale, biochimie clinique, génétique médicale, et le laboratoire de chirurgie expérimentale,
- l'institut de médecine dentaire, la clinique dentaire de la jeunesse, le service auxiliaire de médecine dentaire,
- l'institut d'hygiène, et l'office vétérinaire cantonal.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que c'est en 1955 déjà qu'ont été entreprises les premières démarches qui devaient, au cours des quatorze ans qui se sont écoulés depuis, permettre au projet de prendre la forme que l'on veut lui donner définitivement. A l'époque, le Conseil d'Etat avait pensé que :

« En ce qui concerne la future école de médecine... le plus simple serait de charger les professeurs travaillant à ladite école de l'établissement d'un rapport résumant leurs besoins en locaux. »

Ce travail servit de base à l'établissement, en 1957, d'un projet de programme destiné à un concours d'idée pour un centre médical, dont ferait également partie l'institut d'hygiène.

Dès lors et jusqu'en 1965, on maintint le travail sur le métier, les responsables des instituts et services intéressés à la création du centre médical universitaire étant sollicités sans cesse par des interlocuteurs différents, et pour des tâches diverses sans que jamais les projets prennent définitivement corps.

En 1967, le Conseil d'Etat créait la commission générale du Centre hospitalier universitaire, afin qu'une information efficace circule parmi tous les intéressés à la réalisation du centre médical notamment, et que soit pleinement assurée la coordination des études. A cet effet, il désignait un mandataire dont l'une des tâches était d'assurer l'avancement des projets. Grâce à l'élan retrouvé des futurs utilisateurs de ce centre, et à la mise à jour d'un programme systématiquement établi avec leur concours, le moment est venu de faire un pas de plus vers les constructions projetées dont le programme général a été définitivement arrêté.

Parmi les multiples considérations qui ont conduit les responsables de l'avenir de la médecine et de la santé publique à Genève, à concevoir cette mise à jour de secteurs particulièrement en danger, nous retiendrons notamment :

- la vétusté et l'exiguïté des bâtiments actuellement utilisés ;
- l'impossibilité de reconstruire sur place ;
- la dispersion géographique d'instituts appelés à collaborer étroitement ;
- la multiplication des tâches nouvelles.

VÉTUSTÉ ET EXIGUITÉ

Si l'on veut bien se rappeler que le bâtiment de l'Ecole de médecine date de 1876, celui de l'Institut d'hygiène de 1915 et que, par exemple, les locaux de la pathologie, au boulevard de la Cluse, sont encore logés dans la partie centenaire de l'Hôpital cantonal, on saisira vite l'ampleur du problème. Vétustes, incommodes, inadaptés surtout aux besoins actuels, ils freinent plutôt qu'ils ne sous-tendent le développement des instituts qu'ils abritent. Malgré d'incessantes transformations et l'occupation des moindres surfaces, il a fallu installer des services dans des pavillons provisoires, ou prévoir, pour un temps, la mise à disposition de locaux éloignés du centre même de l'activité. Tout cela crée un état de dispersion préjudiciable à l'organisation efficiente du travail et à la gestion fonctionnelle des instituts.

IMPOSSIBILITÉ DE RECONSTRUIRE SUR PLACE

A supposer que l'on n'eût pas désiré concevoir un ensemble cohérent, comme c'est le cas, il ne serait pas possible toutefois d'exécuter sur place les mises à jour nécessaires. Cela tient essentiellement, pour les constructions de la rue et du quai de l'Ecole-de-Médecine, à l'implantation du complexe immobilier de la télévision conçu comme un tout entraînant le refoulement vers d'autres lieux de bâtiments d'un autre âge dont il a d'ailleurs condamné l'expansion. Au boulevard de la Cluse, il s'agit d'aménager les dégagements du Centre hospitalier universitaire, ce qui exige la démolition des bâtiments abritant la pathologie et la bibliothèque de la Faculté de médecine notamment.

DISPERSION GÉOGRAPHIQUE

L'évolution de la science médicale, les exigences de la recherche, les impératifs de la santé publique font que non seulement les instituts ne peuvent pas s'ignorer mais qu'ils sont appelés à une collaboration toujours plus étroite. Cette association dans l'effort, on peut la relever, à titre d'exemples,

dans certaines relations existant entre l'hôpital et différents instituts :

- a) l'Institut de biochimie clinique, à travers l'étude du diabète et autres affections endocriniennes ;
- b) l'Institut de génétique médicale, à propos de l'hérédité des maladies ;
- c) l'Institut de microbiologie médicale en ce qui concerne le diagnostic de maladies virales ou bactériennes ;
- d) l'Institut de pathologie, par les autopsies ;
- e) l'Institut de médecine légale, dans le cadre des expertises établies pour tout ce qui est médico-légal.

Dans le cadre même de la Faculté de médecine, on aspire tout particulièrement à un rapprochement de l'Ecole de médecine et de l'Hôpital cantonal, afin que soient facilités les contacts entre professeurs des semestres précliniques et cliniques pour le plus grand bien de l'enseignement, de la recherche et de la formation des étudiants.

MULTIPLICATION DES TÂCHES NOUVELLES

Les dimensions mêmes des constructions à prévoir seront tributaires des activités qu'elles accueilleront. En ce qui concerne la Faculté de médecine de Genève, il a été précisé, dans le « Rapport de la Commission fédérale d'experts sur le développement de la formation médicale et la coordination dans ce domaine », de 1967, ce qui suit :

« Dès 1975, on pourra accepter les inscriptions de 200 étudiants dans les deux premiers semestres, de 175 pour le deuxième propédeutique et de 150 pour les semestres cliniques. »

Actuellement, faute de place et d'enseignants, on s'apprête à accueillir respectivement :

- 135 étudiants en première année ;
- 150 étudiants dès le 3^e semestre, et
- 100 étudiants en cliniques.

Mais la formation d'un nombre accru d'étudiants prendra, au cours des années à venir, un visage nouveau où l'enseignement intégré, le travail en petits groupes, le recours aux moyens audio-visuels, le contact plus étroit avec la littérature médicale, la mise en contact avec la recherche demanderont la création de locaux nombreux et polyvalents, susceptibles de s'adapter sans cesse aux transformations continues suggérées par le développement de la science, de la technique, de la pédagogie.

Pour ce qui est des activités de santé publique, l'explosion démographique d'une part, la mise en œuvre d'une politique de santé préventive d'autre part, feront que les différents instituts et services rattachés à ce domaine verront leur tâche croître toujours plus.

Le plus grand danger qui menace notre société est la dégradation du sentiment de la responsabilité dans la solidarité.

Secours suisse d'hiver.

En décembre, affranchissez lettres et colis avec les timbres Pro Juventute !

L'Université ouvrière a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Moïse BÉRENSTEIN

son infatigable animateur depuis plus d'un quart de siècle.

Le comité.

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Clinique de Bel-Air ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Emile BALESTRA

frère de Mme Maria Galiotto, leur employée et collègue.

Le Conseil municipal est convoqué

Deuxième étape aux Asters: 5 250 000 fr.

Le Conseil municipal est convoqué pour mardi soir, à 20 h. 30. A l'ordre du jour figure la prestation de serment de deux nouveaux conseillers municipaux, MM. Debonneville et Raymond (lib.) qui occuperont les sièges laissés vacants par MM. Aubert et Barde élus députés sur la liste libérale. D'ici peu, d'autres conseillers élus députés siégeant dans d'autres groupes devront également laisser la place à des « viennent ensuite ». On dit aussi, ce serait le cas chez les chrétiens-sociaux, que certains conseillers municipaux élus députés resteraient en place jusqu'aux élections municipales de 1971. Enfin, chez les communistes, M. Anna, élu député, a préféré rester au Conseil municipal de la ville. Notons en passant qu'il n'existe aucune incompatibilité légale qui oblige un conseiller municipal à démissionner parce qu'il est élu député. C'est simplement une coutume appliquée depuis plusieurs législatures par les sections socialistes de la ville, afin d'assurer une meilleure répartition des fonctions publiques.

Depuis lors, la plupart des partis ont suivi cette pratique. Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire à la séance du Municipal de mardi prochain.

Plusieurs rapports de commissions figurent à l'ordre du jour. Le plus important, pour lequel il y a deux rapporteurs, tous deux socialistes, concerne l'ouverture d'un crédit de 5 250 000 fr. pour la construction de la deuxième étape du quartier des Asters, étape comprenant :

- Une salle de réunions polyvalente.
- Un poste diurne du Service du feu.
- L'aménagement et l'équipement de divers locaux à but social, culturel et administratifs.

Il y a un rapport de Christian Grobet (soc.) au nom de la commission ad hoc et un rapport de Jean Brulhart (soc.) au nom de la Commission des travaux.

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION AD-HOC

Dans ses conclusions, Ch. Grobet dit qu'il y a lieu de relever qu'au moment où le Conseil municipal et la commission ont été saisis du projet, une partie du gros œuvre avait déjà été terminée et les travaux étaient très avancés (les travaux de la première et de la seconde étape étant liés du point de vue technique), de sorte qu'il était difficile d'apporter des modifications, même mineures, à ce projet.

La commission ne peut que regretter ce fait et s'est demandé jusqu'à quel point ses travaux présentaient une utilité, son rôle semblant se limiter à entériner un projet ayant un caractère définitif.

L'étude de la proposition a néan-

moins été positive, en ce sens qu'elle a permis à la commission de faire un certain nombre de suggestions, dont certaines ont déjà reçu une suite favorable, notamment dans le domaine de la sécurité, d'obtenir une large information sur la deuxième étape des Asters et d'entrevoir sur quelle base il serait opportun de travailler à l'avenir en un cas semblable.

En conséquence, la commission ne peut que recommander au Conseil administratif, pour ses futurs projets, de consulter les commissions permanentes du Conseil municipal ainsi que les futurs usagers, lorsqu'il envisage des réalisations similaires à celle des Asters, et ceci avant que le programme définitif ne soit établi, afin d'éviter que certaines erreurs ne se renouvelent (notamment en ce qui concerne l'emplacement et la conception du Centre de loisirs et de la crèche).

Il serait opportun à ce sujet que les commissions permanentes étudient, notamment au vu des besoins des quartiers, la conception, le développement et l'emplacement de futures réalisations de la ville se rapportant au domaine des dites commissions.

La commission relève toutefois l'utilité de cette réalisation municipale qui répond, dans une large mesure, aux besoins du quartier. En conséquence, elle recommande, à l'unanimité, son adoption.

Quant au rapport de Jean Brulhart, au nom de la Commission des travaux unanime, il conclut à l'acceptation du crédit dont le montant est augmenté de 50 000 fr., soit 5,3 millions de francs.

LE MUSÉE DE L'HORLOGERIE

Le Conseil municipal discutera également d'un crédit de 1 160 000 fr. en vue de la rénovation d'un bâtiment au N° 15 de la route de Malagnou et son aménagement en musée de l'horlogerie. Pour ce crédit, la commission n'est pas unanime, car il y a dix voix pour, trois contre et deux abstentions.

D'autres questions importantes seront abordées au Conseil municipal, mardi prochain, notamment le rapport de la Commission des finances qui a examiné le compte rendu des Services industriels pour 1968. Comme il y a une année, l'affaire n'est pas encore dans le sac, car la commission précitée est très divisée : sept voix pour l'approbation des comptes, une voix contre, quatre abstentions et trois absents à la séance qui était présidée par Amélia Christinat (soc.).

Une seule interpellation est prévue, celle de Ch. Grobet (soc.), à propos de la Bibliothèque publique et universitaire.

Elections cantonales 1969

SOUSCRIPTION

La souscription marche bon train et de nombreux militants et sympathisants ont déjà fait leur devoir, quelques-uns plus que leur devoir, d'autres insuffisamment, d'autres encore n'ont pas répondu à notre appel.

La propagande coûte cher, allons, un bon mouvement! Versez au compte du Parti socialiste, chèque postal 12-171 Genève.

COMMUNE DE MEYRIN

CIMETIÈRES DE MEYRIN ET DE FEUILLASSE

Il est rappelé que le terme légal de vingt ans est échu pour les inhumations de l'année 1949.

Les demandes de renouvellement sont à présenter à la mairie de Meyrin, route de Meyrin 252, avant le 31 décembre 1969. Passé cette date, il sera disposé des emplacements.

LE MAIRE

P.-S. — La mairie rappelle également qu'il n'est pas envoyé d'avis personnel concernant les échéances des tombes.



THÉÂTRE DE LA COUR SAINT-PIERRE
Rue de l'Evêché 3
Lundi 10 novembre
Um 19 Uhr öffentlicher Vortrag über die Christliche Wissenschaft
WER HAT DIE HERRSCHAFT ?
de von Ch. W. Ferris, de Minneapolis, USA
A 20 h. 30:
lecture de la traduction française
QUI TIENT LES COMMANDES ?
sous les auspices de Première Eglise du Christ scientifique, Genève
ENTRÉE LIBRE

VETEMENTS
Joseph Leppek
Nouvelle adresse: GENÈVE
Rue Dancet 17 - Tél. 24 32 02

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

TOTALITARISME ET CRÉTINERIE

Décidément le petit livre rouge de M. von Moos aura eu le don de dresser l'unanimité des Romands contre lui. N'a-t-on pas vu jusqu'à M. André Manuel adresser, dans la « Nation », une lettre ouverte indignée au grand chef de notre justice fédérale.

M. Manuel écrit notamment :

« A part l'introduction, le reste du livre est plutôt cocasse. On apprend que la démocratie « doit » suivre une voie de crête, avançant avec prudence entre l'immobilisme stérile et les bouleversements destructeurs ». On voit cette démocratie encordée, sur la crête, tâtant les corniches d'un solide piolet fédéral !

» Vient ensuite la partie spéciale. La Suisse au bord de la guerre, la Suisse en guerre, la Suisse en

proie à la propagande idéologique, la Suisse envahie et libérée. Tout ça imaginé dans l'abstrait sauf le nom du futur général, Rodolphe Werdmüller, un vrai Confédéré, celui-là.

» Ne soyons pas malpoli, malhonnête comme disent les Vaudois. Mais, M. le Conseiller, cette partie technique est d'une crétinerie et d'un infantilisme tels que les bras nous en tombent. Quand on lit, au chapitre intitulé: « Un autre visage de la guerre », cette litanie :

» Traîtrise
» Défaitisme et pacifisme
» Propagande et déclaration d'amour »

alors, franchement, on se bidonne. Ces pages ont l'air d'avoir été rédigées, non par les graves docteurs dont les noms ornent la page de garde, mais par l'adjudant sous-officier de carrière Ruedi, assisté

de Frau Füdéli, présidente du Frauenverein et garde-d'immeuble dans quelque village dont le nom finit par « kon ».

» Et toute cette partie « idéologiques » est malhonnête, au sens français du terme, cette fois. On met dans le même sac, celui des traîtres, bons pour la fusillade dans les bois de Thorberg, les pacifistes et les hippies, les paysans qui n'aiment pas les places d'armes — sous-entendu les Jurassiens — les naïfs objecteurs de conscience. La page 234 est édifiante à ce sujet. Cet endoctrinement bête et fanatique, disons-le franchement, est totalitaire.»

Pour un peu, notre esprit pacifique nous ferait prendre la défense de ce pauvre M. von Moos, victime d'un si belliqueux polémiste !

VÉBÉ.

Les radicaux lausannois à la veille des élections communales

M. Chevallaz croyait déjà au Père Noël

Il est toujours intéressant d'aller guigner chez l'adversaire, surtout lorsqu'il s'agit du Parti radical, qui a tant de choses à dire. C'est pour cette raison que nous avons assisté à son assemblée publique.

Publique n'est peut-être pas tout à fait le terme puisque la salle était occupée jusqu'à la dernière place par les témoins et les électeurs convaincus du parti. C'est sans doute la raison qui a incité le comité à ne pas ouvrir la discussion. A moins que dans certains milieux, on ne tolère pas la contestation constructive.

Par bonheur, nous ne sommes pas au temps des fleurs, sinon M. Chevallaz aurait eu bien de la peine à emporter les bouquets de félicitations... Vous auriez dû entendre les applaudissements qui fusèrent... Une véritable idole, notre syndic! Heureusement pas pour tous.

En guise d'introduction, le président a naturellement invité chacun à défendre jusqu'au bout son idéal (quel idéal ?). Puis il a adressé quelques paroles encourageantes aux candidats anciens et nouveaux, qui, dit-il, sont jeunes et dynamiques.

(On connaît la rengaine maintenant...) « On nous jette des pierres, on vise des personnalités en vue de notre parti » s'est exclamé l'orateur. Il voulait, bien sûr, parler du tract socialiste. Quelle déception, quelle amertume. Les dames âgées aux chapeaux à fleurs ont certainement eu des larmes de compassion!

M. Morratel, municipal, est monté à la tribune pour épauler le « grand chef ». Visiblement ému par le manque de fair play des socialistes, il regrette l'attitude de la gauche, qui n'a pas voulu jouer le jeu. Jamais le directeur des S.I. n'a montré autant d'énergie. Il s'en est pris aux deux municipaux socialistes, qui selon lui, ont été victimes d'éléments influençables du parti. Pour appuyer ses déclarations, il avance l'argument de l'entente au sein de l'équipe de l'ex-cutif. Trop facile...

M. Morratel poursuit son discours par l'énumération des grandes réalisations lausannoises au cours des dernières années. (Station d'épuration des eaux, gaz, distribution d'électricité... et ça y va). Le municipal devrait pourtant savoir que la communauté participe également à la concrétisation des projets. C'est elle qui paie en défini-

tive. Ce n'est pas tout: M. Morratel pousse la plaisanterie jusqu'à vouloir défendre les contribuables victimes de la progression à froid. Enfin, parlant des problèmes du logement, il prétend que le Parti radical a fait un « coup d'éclat » grâce à l'intervention de M. Debétaz sur la surveillance des loyers lors des débats aux Chambres fédérales.

C'est au tour de M. Chevallaz de prendre la parole. Dans un déferlement de langage que nous lui connaissons bien, il traite la position socialiste de déloyale, allant jusqu'à dire que ceux-ci dégradent la démocratie. On aura tout entendu. « C'est un coup bas. J'ai perdu confiance à l'égard de certains collègues de la Municipalité » ajoute-t-il.

Décidément, le syndic de Lausanne n'apprécie guère les critiques justifiées à son égard. Pendant de longues minutes, il va essayer d'expliquer la signification d'une collaboration permanente et souligner la grandeur de ses œuvres. (Tu causes, tu causes...)

C'est sur ces propos d'autosatisfaction que l'assemblée s'est terminée.

K. Sch.

FOBB: Soirée des travailleurs étrangers

UNE SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE

Plus de 700 travailleurs « saisonniers » italiens et espagnols se sont retrouvés vendredi soir à Beaulieu pour répondre à l'invitation de la FOBB, section Lausanne et environs. Cette fête annuelle symbolise magnifiquement l'amitié et la solidarité.

Dans quelques jours, les chantiers du bâtiment vont « hiberner ». Cela signifie pour les travailleurs « saisonniers », le retour dans leur pays d'origine. La majorité d'entre eux reviendront l'an prochain, d'autres nous quittent définitivement.

Puissent-ils emporter dans leurs bagages le souvenir d'une Suisse accueillante plutôt que les amertumes d'une « terre froide et inhospitalière ».

Avant de retourner dans leur foyer, ils se sont réunis une dernière fois dans la grande salle du restaurant de Beaulieu, pour fraterniser et se réjouir en communauté. Pour quelques heures, les participants ont oublié les échafaudages, les baraquements de chantiers, les moments difficiles et pénibles. Dans le cœur de chacun, une chaleur inhabituelle s'est dégagée, celle de ressentir la certitude d'un soutien. Cet appui, ils l'ont trouvé auprès des dirigeants syndicalistes. Pas de longs discours. Des paroles simples, mais combien réconfortantes. M. Enzo Giacomini, animateur de la soirée, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'assistance. Il a rappelé en passant les efforts fournis par la FOBB pour améliorer le sort des saisonniers dans notre pays. Puis M. Saenz s'est adressé à ses compatriotes espagnols pour leur apporter un message d'espoir pour des lendemains meilleurs. Pour sa part, le président central Ezio Canonica a exprimé sa reconnaissance à la section lausannoise, après avoir transmis les salutations du bureau central. L'orateur a souligné le rôle des travailleurs étran-

gers dans l'édification sociale et économique de la Suisse. Parlant du statut des saisonniers, M. Canonica a estimé que celui-ci était anachronique. Il souhaite que la durée du « chômage hivernal » se limite à une période de vacances. « Les occupations saisonnières doivent faire place à un travail continu », a-t-il dit. A propos de l'initiative Schwarzenbach, le président central a ajouté: « Une telle initiative est anti-économique, anti-humaine et de tendance fasciste. Les conséquences en seraient catastrophiques. Elle porterait préjudice à notre réputation internationale. »

Pour ce qui est de la protection des travailleurs étrangers, dans le domaine de l'assurance maladie, M. Canonica affirme que des améliorations sont actuellement en discussion à Berne. D'autre part, il est quasi certain que l'indemnité des vacances sera augmentée de 7% dès 1970.

La première partie de la soirée a été agrémentée par les productions de la fanfare municipale L'Avenir, et complétée par une collation. Au programme du spectacle: l'étonnant illusionniste Zano, qui a plus d'un tour dans son sac et en vedette le groupe folklorique et artistique La Troika (30 artistes), dirigé par Alex Botkine. Remarquables interprétations musicales et excellente mise en scène des ballets dirigés par Gilbert Martin. Un bal animé a mis un point final à cette sympathique rencontre.

K. Sch.

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Âle 20
TÉL. 22 36 80 LAUSANNE

TÉLÉPHONE PERMANENT: 22 42 54
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Gardien de nuit
à
SECURITAS S. A.
Votre nouvel emploi bien rétribué si vous vous annoncez au tél. (021) 22 22 54, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne
(Précisez localité préférée.)

MORI TAPIS
25, rue du Rhône GENÈVE
ORIENT - LAINE - MOQUETTE
TAPIS MUR A MUR SANS COUTURE
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS - DEVIS SANS ENGAGEMENT

C'est maintenant le moment pour une nouvelle cuisinière Therna:
PLAQUE MEGASTAT, GRIL INFRA-ROUGE, TOURNEBROCHE
dès Fr. 362.— à Fr. 1810.—

therma



Electricité Henri Cavé
PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE
TÉL. 22.53.18

CAVE DE RENENS
Rue de la Mèbre A. Rey S. A.

Offres spéciales:

Vins rouges en litres (verre en plus)	
Montagne	net 1.60
Rouge de table	net 1.70
Vino da Pasto	net 1.70
Utiel Montesson	net 1.90
Jumilla	2.—
Cortez Navarre	2.—
Hermitage Tarragone	2.—
Portugal	2.—
Rioja	2.—
Rosé Pelure d'oignon	2.—
Fiesta Navarre	2.15
Kramolin	2.20
Mas Ferré Terragone	2.30
Algérie	2.30
Chili	2.30
Valpolicella	2.50
Rouge français	2.60
Algérie Hoggar	2.70
Algérie «Réserve des Ruines»	2.80
Algérie Tabourka	2.80
Barbère	2.80
Pinot noir étranger	2.80
Côtes-du-Rhône	2.90
Goutat Gamay romand	3.60
Beaujolais a c	3.60
Mâcon a c	3.60
Bourgogne a. c.	3.80
Beaujolais-Villages a. c.	3.90
Dôle de Sion,	5.20

Vins blancs en litres (verre en plus)	
Bianc de table	2.50
Chasselas	2.70
La Côte	2.90
Fendant Murgère	3.30
Féchy	3.40
Fondant Ravaney	3.40
Mont-sur Rolle	3.30

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre
Tous les vins
Il suffit de téléphoner au 341795 ... nous vous apporterons tout à domicile!
Bière Wardeck et Boxer

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première suisse
Parlé français Scope - Couleurs
Fabuleux! Explosif! Violent! Cruel!
RINGO, LE VENGEUR
Peter Martel, Piero Lulli, Jesus Puente dans un film de Rafael Romero

Athénée Tél. 23 24 12
14.00 17.15 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
D'après le roman de Joseph Kessel
L'œuvre sublime de J.-P. Melville, qui vous prend aux tripes!
L'ARMÉE DES OMBRES
Lino Ventura, Paul Meurisse Simone Signoret, J.-P. Cassel (Fav susp.)
«LE» film français de cette saison!

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30 17.00 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.00
J.-P. Beumondo Catherine Deneuve, le plus beau couple du cinéma actuel réuni par François Truffaut dans
LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI
d'après l'œuvre de William Irish, avec Michel Bouquet Scope Eastmancolor

Bel-Air Tél. 25 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Plus percutant que jamais!
Dean Martin dans le rôle de Matt Helm
MATT HELM RÉGLE SON «COMTE»
avec Sharon Tate, Elke Sommer, Nancy Kwan - Réalisé par Phil Karlson
En français - Technicolor

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Mardi-vendredi, 12.15: CINÉ-LUNCH
Première suisse
Grand Prix au Festival de Locarno 1969
CHARLES MORT OU VIF
avec François Simon - Parlé français
«Feuille»: «Un très beau film d'Alain Tanner.» (Places: Fr. 4.—, 5.—, 6.—)
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Une réalisation de Georges Kukor
JUSTINE
d'après le roman de Lawrence Durrell
Anouk Aimée, Dick Bogarde, Robert Forster, Anna Karina, Philippe Noiret, Michael York. Couleurs Deluxe

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00 20.30 18 ans
Première - 4e semaine
Palme d'or du Festival de Cannes 69!
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Version franc. Couleurs - Fav. susp.
Ce film passe en vers orig anglaise au LIDO

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
En première vision
Un film sur le monde du LSD, la conspiration satanique de deux jeunes gens
MEURTRE A PETITES DOSES
Lana Turner, George Chakiris, R. Egan
Parlé français - En couleurs

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première
Le pur chef-d'œuvre de P.-P. Pasolini
CEDIPE-ROI
Le premier poème tragique du cinéma moderne, avec Franco Citti, Silvana Manganò et Alida Valli - (Fav. susp.)
En couleurs - Parlé français

Métropole Tél. 23 62 22
14.30 17.00 20.30 12 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Niven, Belmonto, Bourvil, Wallach et Sylvia Monti dans
LE CERVEAU
Un film de Gérard Oury
Venez rire avec eux!
Eastmancolor - Franscope

Palace Tél. 22 15 30
En franç. 14.00, 20.15, 22.15 16 ans
En angl. 16.15, 18.15 (s.-l.)
Première - 2e semaine
Richard Burton et Rex Harrison dans
L'ESCALIER (STAIRCASE)
produit et réalisé par Stanley Donen
Panavision - Technicolor (Fav. susp.)

Romandie Tél. 23 47 64
En français à 14.30 et 20.30
En anglais à 17.15 (sous-titré)
Ce soir, nocturne à 23.15
Première - Shirley MacLaine dans une nouvelle comédie musicale qui s'inscrit dans la lignée de « Funny Girl »
SWEET CHARITY
Un spectacle étourdissant! Sur écran géant! Réalisé par Bob Fosse, d'après

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
John Wayne et Lee Marvin
LES COMANCHEROS

NON AU LIVRE ROUGE DE LA DÉFENSE CIVILE

Ne vous laissez pas intoxiquer par une propagande antidémocratique

PROTESTEZ, SAMEDI 8 NOVEMBRE



de 10 à 16 h., en **DÉPOSANT** votre exemplaire et en **SIGNANT** la protestation au banc du Parti socialiste installé à l'avenue Léopold-Robert.

Parti socialiste, La Chaux-de-Fonds



LE PARADIS DES JOUETS
est ouvert au 3^e étage

Vous y verrez toutes les nouveautés du monde entier et pour le plaisir des petits et des grands : le réseau ferroviaire et le circuit des voitures de courses.

A cette occasion, nous offrons aux enfants

DEUX MATINÉES ENFANTINES AU CINÉMA SCALA

le mercredi 12 novembre, à 14 h. 15 et à 16 h. 15

Deux films en couleurs d'une durée totale de 1 h. 30: « Teddy Brumm » et « La Fontaine des Petits Lutins ».

Les cartes d'entrée gratuites doivent être retirées à la caisse du parterre, dès aujourd'hui.



dans toute la Suisse...

Rio
6
Longo

10 pièces Fr. 1.50

Si vous sortez souvent, si vous voyagez beaucoup, vous apprécierez l'emballage intérieur du Rio 6 - sa feuille d'alu qui préserve et garde absolument intact l'arôme du tabac.



ZENITH - LE CASTEL
dès Fr. 265.-
50 modèles en stock

von GUNTEN

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 23
Tél. (039) 2 38 03



BOUCHERIE

Centre des Forges
Charles-Naine 3
LA CHAUX-DE-FONDS

Le maître boucher vous propose chaque jour:

- viandes de choix
- viandes de qualité
- timbres Coop 6%

100 g.
Rôti de porc au jambon 1.15

sans os

100 g.
Tranches de porc 1.25

Dimanche 9 novembre, à 20 h. 15

**TEMPLE DE L'ABEILLE
LA CHAUX-DE-FONDS**

sous les auspices des Amis de la pensée protestante

Souffrance et athéisme

par le pasteur Laurent Gagnebin, de Paris

A l'issue de la conférence, entretien sur la suite à donner au dialogue entre athées et croyants. Participation du Chœur mixte de l'Eglise réformée.



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

engagerait:

sténodactylo

capable de rédiger seule.

Entrée en fonction le plus vite possible.

aide - concierge

pour le 1^{er} janvier 1970.

Les offres manuscrites devront être adressées à la direction des Services Industriels, rue du Collège 30, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 14 novembre 1969.



maître opticien
ne pas le perdre de vue
Hôpital 27
NEUCHÂTEL

Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité.
Reymond, Serre 66, à La Chaux-de-Fonds, vous présente actuellement une sélection de poteries de bon goût.



Articles hygiéniques

Demandez les prospectus. Expédition rapide et discrète.
E. Schnelder
Case postale 121
8024 Zurich

Soutenez les annonceurs de votre journal!

APPRENEZ cet automate à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 20.- par mois, chez Reymond, rue de la Serre 66, à La Chaux-de-Fonds.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
Librairie place du Marché 161 233 72.

Où en sont les négociations sino-soviétiques?

Il n'y a pas encore de signe de progrès dans les entretiens sino-soviétiques qui se déroulent à Pékin, écrit aujourd'hui le journal de gauche « Ta Kung Pao », de Hong-kong, qui précise que telle est l'impression recueillie récemment par son correspondant dans la capitale chinoise. Cette information contredit les indications de source soviétique selon lesquelles les conversations se déroulent favorablement. L'article de « Ta Kung Pao » laisse entendre que les Soviétiques tentent de négocier « à partir d'une position de force » et qu'ils « font traîner les négociations tout en prétendant rechercher un rapprochement ». Le journal laisse entendre également que le but des Soviétiques est « de parvenir à d'autres objectifs par le biais des négociations sino-soviétiques ».

Selon le journal, les entretiens ont buté sur trois points, sur lesquels in-

sistent les Chinois : la conclusion d'un accord temporaire pour le maintien du statu quo sur la frontière, l'engagement par les deux puissances qu'elles éviteront les affrontements militaires, et le retrait des troupes stationnées sur la frontière en vue de créer le climat nécessaire à la négociation d'un nouveau traité couvrant l'ensemble des problèmes frontaliers.

Depuis le début des entretiens sino-soviétiques, le 20 octobre, aucune déclaration officielle n'a été faite par la Chine sur ce sujet, mis à part le bref communiqué annonçant l'ouverture des pourparlers. En l'absence de toute déclaration officielle de la part des Chinois, l'information publiée dans les éditions chinoise et anglaise de « Ta Kung Pao » peut être considérée comme une indication autorisée du point de vue des Chinois quant à l'état actuel des entretiens.

LA RÉPRESSION EN GRÈCE ET EN ESPAGNE

Six nouvelles condamnations ont été prononcées, jeudi après midi, par le Tribunal militaire d'Athènes contre des personnes accusées d'activités subversives de tendances communistes. M. Christos Kontsoyorgas, imprimeur et membre du parti d'extrême gauche Eda, a été condamné à vingt ans de prison. Au cours de son procès, l'imprimeur a affirmé qu'il avait été torturé lors de son arrestation en mai 1968, à coups de barre de fer, dans les locaux de la sûreté.

Un ouvrier, M. Staros Sideris, 45 ans accusé d'avoir confectionné et distri-

bué des tracts, s'est vu infliger une peine de seize ans de prison.

Enfin, quatre employés des PTT, également accusés de propagande subversive, ont été condamnés à des peines de prison de 3 ans et demi à 20 ans. Le procès de dix autres personnes est en cours.

En Espagne, soixante nationalistes basques passeront en jugement en janvier ou février, et la peine de mort sera requise contre quinze d'entre eux, ont déclaré, jeudi à Bilbao, les avocats de la défense.

Nasser veut « une mer de sang »

« Il n'y a pas d'autre issue à la crise actuelle que celle conduisant à la libération de tous les territoires occupés, et en premier lieu la Jérusalem arabe, la rive occidentale du Jourdain et les hauteurs du Golan. »

Telle est l'affirmation du président Nasser, faite jeudi, à l'occasion d'un discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée nationale, et que rapporte le radio du Caire.

Le chef de l'Etat égyptien a poursuivi :

« Maintenant que tous les efforts déployés ne vue de régler pacifiquement le problème se révèlent vains, nous devons nous acharner sur la voie de la force, par-dessus une mer de sang et au milieu des incendies. »

veulleuse à l'égard des Etats-Unis: ceux-ci sont coupables, dit-il « d'apporter à Israël toute l'aide dont il a besoin ».

Israël : résultats électoraux définitifs

Les résultats officiels des élections israéliennes à la septième Knesseth (parlement) ont été communiqués jeudi soir par la Commission électorale. Les cent vingt mandats à la Knesseth sont distribués comme suit (entre pa-

renthèses, le nombre de sièges que possédait chaque parti à la précédente Knesseth: alignement (Parti du travail, mapam), 56 (63); Gahal (droite et libéraux), 26 (22); Parti national religieux, 12 (11); partis religieux orthodoxes (Agoudath Israël et Poalei Agoudath Israël), 6 (6); libéraux indépendants, 4 (4); liste d'Etat de Ben Gourion, 4 (1); listes arabes apparentées au Parti du travail, 4 (4); Rakah Parti communiste prosoviétique, 3 (3); centre libre, 2 (4); Maki (Parti communiste pro-sioniste), 1 (1); force nouvelle (parti de gauche de M. Ouri Avneri), 2 (1).

Le Parlement israélien se réunira très probablement pour la première fois le 17 novembre.

Collision maritime

Le cargo grec « Nais » jaugeant 2697 tonneaux a coulé, vendredi, au large de Singapour, à la suite d'une collision avec le pétrolier norvégien « Bergebrahd » (80 000 tonnes), annonce-t-on à Singapour. Selon un porte-parole des agents maritimes du « Bergebrahd », la collision s'est produite à 1 h. 20 (heure locale). On ignore le nombre des victimes. Selon les premières informations, plusieurs personnes auraient été hospitalisées.

VAUD: FIÈVRE ÉLECTORALE

Si la « température monte » ainsi que l'écrit la « Tribune de Lausanne », à la veille du scrutin, les électeurs et les électrices ne sauraient en être mécontents. On va suffisamment répétant dans le public que cette campagne est bien calme et les partis plutôt enclins à se ménager. Aussi est-il normal que l'animation apparaisse à quelques jours du scrutin. J.-P. N. écrit par ailleurs qu'on enregistre une hausse très sensible du thermomètre électoral. Sous un titre: « De bonne guerre, mais... » le rédacteur de la « Tribune » tente de donner une leçon aux socialistes, une leçon comportant une pointe de perfidie. En effet, dans notre tract, le syndicat lausannois « partenaire loyal de quatre ans de pouvoir » n'est pas pris à partie « avec violence ». Il l'est en tant qu'homme de paille du Parti radical dans lequel un dessin qui se voulait humoristique représentait les municipaux socialistes glissant des peaux de bananes sous les pieds d'A. Gaviillet.

On oublie aussi les leçons d'humilité données au Parti socialiste parce qu'il avait perdu six sièges. 1965 devait nous donner raison puisque nous avons récupéré trois sièges et que l'électeur nous fit confiance en nous permettant de redevenir le plus fort parti lausannois.

Nous ne nous faisons pas d'illusions. Ce papier donne très certainement le ton et sera suivi d'un autre samedi ou dimanche dans lequel les socialistes seront pris à partie. On nous dira, comme l'écrit M. Chevallaz dans la « NRL » que ce charriage a entraîné notre disqualification.

Nous ne considérons pas, faut-il le répéter, un tel photomontage comme une attaque personnelle envers M. Chevallaz. Nous l'avons écrit et même dit en séance publique de jeudi soir, nous ne mettons pas en cause ni ses capacités, ni son intégrité, nous mettons en cause l'autosatisfaction des radicaux. Les photographies parlent un langage clair. Même si la Municipalité est convaincue de la nécessité de continuer une action en faveur du logement, on peut penser que ces mesures auraient pu être plus énergiques. Bien sûr, il existe des limites financières, mais à trop vouloir compter sur l'initiative privée on s'aperçoit dans ce domaine qu'elle ne montre pas tellement d'empressement à satisfaire une demande très forte d'habitations à loyers modérés. Ainsi donc, sans vouloir entrer plus avant dans la polémique, on peut soutenir que les animateurs socialistes de la campagne électorale n'ont pas dépassé les limites permises et n'ont pas été atteints « de fièvre suraiguë ». P. L.



L'OPINION DE MAX WEBER

Accroissement des recettes fiscales

Comme nous l'avons fait remarquer antérieurement, l'équilibre du budget de la Confédération pour 1970 résulte en partie d'une compression des dépenses, mais aussi d'une estimation plus optimiste des recettes. Alors que les dépenses sont fixées dans le budget à un plafond que l'administration ne peut ou ne devrait pas dépasser, les recettes ne font l'objet que d'une estimation. En effet, les taux d'imposition sont fixés par la loi ou — en ce qui concerne l'ICHA et l'IDN — par la Constitution, et ne peuvent pas être modifiés dans le cadre du budget. Il en va de même pour les recettes douanières qui sont déterminées par un tarif et, depuis quelque temps, par des accords internationaux.

Les recettes fiscales et douanières dépendent fortement des fluctuations de la conjoncture; un certain arbi-

traire préside donc à leur estimation. Le conseiller fédéral Celio, lors d'une conférence de presse, a admis que les recettes ont été réévaluées deux fois au cours de l'établissement du budget, ce qui a été possible grâce à une meilleure estimation de la capacité de production de l'économie, dont les effets agissent favorablement sur les rentrées fiscales. Mais ce n'est pas un optimisme opportun.

Cependant, les recettes sont correctement estimées; les recettes fiscales dépassent de 13% celles du budget 1969 et de 15,6% celles du compte pour 1968. Les recettes fiscales, soit environ 90% des recettes totales de la Confédération, sont estimées au budget à 6843 millions de francs. Leur évolution au cours des dernières années peut être présentée comme suit:

	1967	1968	1970	Accroissement du budget 1968/1970 en pour-cent
	en millions de francs			
Défense nationale	559	946	1269	30
Impôt anticipé	550	560	600	9
ICHA	1306	1362	1560	15
Impôt sur le tabac	400	434	521	20
Recettes douanières *	1920	2072	2285	10

* Le produit des droits de douane sur le tabac est compris dans l'impôt sur le tabac qui englobera les droits sur le tabac dès l'année prochaine.

On notera l'augmentation particulière de l'impôt sur la défense nationale, due partiellement au fait que l'année prochaine sera une année fiscale forte et partiellement aux effets de la progression sur l'augmentation des revenus.

1150 MILLIONS DE FRANCS POMPÉS SUR LES CARBURANTS

Les recettes douanières devraient également progresser, mais moins vite que les recettes fiscales, car on sait que les droits de douane ont été abaissés dans le cadre de l'AELE et du Kennedy-Round. Le manque à gagner pour 1970 peut être estimé à environ 300 millions de francs. A peu près la moitié des recettes douanières proviennent des droits sur les carburants. Pour l'année, à venir, il s'agira de 1150 millions de francs. 700 millions proviennent des droits ordinaires, dont 40% servent à couvrir les dépenses courantes de la Confédération; le reste va à la construction du réseau routier: une partie est versée pour les routes cantonales et seuls 167 millions vont aux routes natio-

nales. Celles-ci sont essentiellement financées grâce à la surtaxe douanière (450 millions de francs) à laquelle s'ajoute une contribution de 80 millions pris sur les recettes ordinaires de la Confédération. Le compte des routes nationales est très compliqué. En 1970, on prévoit de consacrer 730 millions à leur construction, mais la couverture de cette somme n'est pas encore assurée. La Confédération devra donc augmenter son avance de 125 millions et la porter ainsi à 2,3 milliards de francs. Ces avances devraient être remboursées à partir du jour où les droits sur les carburants dépasseront les montants nécessaires à la construction des routes. A la fin de cette année, 32% du réseau prévu devrait être ouvert à la circulation.

68% D'IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION

Si nous distinguons dans les recettes fiscales l'imposition sur la consommation et l'imposition sur la propriété (on range dans cette catégorie les impôts sur le revenu, l'impôt anticipé et les droits de timbre), on obtient la répartition suivante:

	1967	1968	Budget 1970
	en millions de francs		
Imposition sur la propriété	1351	1790	2207
Imposition sur la consommation	3800	4126	4636
Total des recettes fiscales	5151	5916	6843
Impôts sur la consommation en pour-cent	73,8	69,7	67,8

DANS UNE SEMAINE, DÉPART D'« APOLLO 12 »

A LA RECHERCHE DE « SURVEYOR 3 »

Au cœur de l'océan des Tempêtes, à 400 km. au sud du célèbre cratère Copernic, l'un des « hauts lieux » lunaires, se trouve une « plaine » de 300 m. de diamètre, ne comportant pratiquement aucune dénivellation. C'est le « site 7 » où, le 19 novembre, le LEM « Intrepid », ayant à son bord les astronautes Charles Conrad et Alan Bean se posera en douceur.

Il s'agit selon le chef de bord Charles Conrad, vétéran de l'exploration spatiale, « de l'une des zones les plus plates » de cette partie de la lune. Elle a été choisie avec soin, et il y a seulement quelques mois, de préférence à toute autre, pour recevoir la seconde expédition lunaire venue de la terre. L'étude des clichés rapportés par les équipages d'Apollo 8, 10 et 11 a amené les dirigeants de la NASA à porter leur choix sur ce terrain d'alunissage car, non seulement son profil est extraordinairement plat, mais tout en étant à proximité du petit cratère ou repose depuis plus de deux ans la sonde lunaire Surveyor 3 (l'un des objectifs de l'équipage de l'« Intrepid »), il permet au commandant de bord d'avoir par le hublot de gauche du LEM une visibilité excellente.

L'une des principales occupations des astronautes — qui resteront plus de 30 heures sur la lune — pendant la seconde sortie sera de se rendre vers

le petit cratère qui ne porte aucun nom — à 50 m. de la surface ou repose le Surveyor 3.

Ce sera la première « longue marche » lunaire. Conrad et Bean devront se diriger vers un point qu'ils auront pu repérer alors qu'ils étaient à environ 600 m. d'altitude avant d'alunir, mais que au niveau du sol, ils ne verront plus et, tels de vieux loups de mer, ils utiliseront leurs sextants pour retrouver le cratère où se trouve la sonde Surveyor, dont ils récupéreront des pièces.

Conrad et Bean ont subi tout l'entraînement possible pour donner à leur recherche toutes les chances de succès possible: d'un bout à l'autre des Etats-Unis, en Alaska comme à Hawaii, ils ont étudié des sols et un relief comparables à leur future aire d'alunissage. Ils se sont exercés, par exemple, à gravir des pentes (de 12 à 14%) semblables à celles qu'ils devront affronter le 20 novembre. Ce sera d'ailleurs, à ce moment-là, la seconde marche des deux explorateurs sur l'océan des Tempêtes. L'un des buts de la première, la veille, aura été précisément de familiariser les deux hommes avec la surface de l'astre. Ils auront ensuite dormi neuf heures. Pendant ce temps, les spécialistes de Houston et leurs cerveaux électroniques, auront déterminé l'em-

placement exact du LEM par rapport à « Surveyor-3 » pour en informer Conrad et Bean dès leur réveil.

Les plans à long terme de la NASA ne manqueront pas d'être influencés — substantiellement peut-être — par la découverte que feront Bean et Conrad en retrouvant le « Surveyor », et surtout par les conclusions que vont en tirer les savants de Houston et d'autres pays.

Conrad estime à cinquante pour cent, les chances d'alunir à la distance voulue de « Surveyor ». Mais il a précisé que de l'avis d'éminents sélénologues, il peut être « très, très difficile » de descendre la pente, poussiéreuse et glissante, du cratère où repose la sonde.

« Si nous n'y parvenons pas, nous sélectionnerons davantage d'échantillons » a dit Bean. « C'est ce que les géologues veulent avoir par-dessus tout. »

Et, philosophe, le pilote du LEM a conclu: « De toute façon, nous emploierons bien notre temps. Rien ne sera perdu là-haut. Pourtant tout le monde voudrait que nous arrivions jusqu'au « Surveyor ».

C'est vendredi prochain 14 novembre que « Apollo-12 » quittera la terre.

La forte augmentation des recettes fiscales et particulièrement celles de l'IDN — pour autant qu'elle se réalise — aura un effet modérateur sur la conjoncture. Dans le message accompagnant le budget, on souligne plusieurs fois que l'Etat a aligné sa conduite sur la situation économique: pour la période actuelle, il s'est agi de couvrir les dépenses et même de réaliser un excédent de recettes. Du côté des recettes, on y arrive sans avoir à prendre de mesure particulière, vu la rigidité du système fiscal, grâce à notre impôt sur le revenu qui est progressif. Il s'agit là d'un effet automatique conditionné par la situation économique ou, comme on le dit en économie politique, d'une flexibilité contenue (« built in flexibility »).

(« Tagwacht ».)

Max WEBER.
Traduction: J.-P. Métral.

RFA: Nouvel « exploit » de l'« avion-cercueil »

Le pilote d'un Starfighter ouest-allemand qui avait disparu mercredi soir au nord de Brême a été tué dans l'accident.

L'appareil s'est écrasé dans la Weser et le corps du pilote a été découvert sur un îlot à l'embouchure du fleuve. Il s'agit du 55^e pilote de l'aviation fédérale tué dans un accident similaire. En tout, plus de cent Starfighter se sont écrasés depuis la mise en service de ce type d'appareil en Allemagne occidentale en 1961.